

Pour une métropole

PROCHE SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE INNOVANTE

Projet Métropolitain
2020-2026

Bilan annuel
juillet 2024-juillet 2025



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

BILAN DU PROJET MÉTROPOLITAIN 2024-2025 « UNE MÉTROPOLE À VIVRE, AU SERVICE DE TOUS »

J'ai le plaisir de vous présenter ce 5^e bilan annuel de notre projet métropolitain, une étape importante qui reflète l'engagement collectif des élus des 28 communes, des partenaires institutionnels et des agents de Bordeaux Métropole, dont l'investissement quotidien est essentiel à notre action.

De juillet 2024 à juillet 2025, notre métropole a fait des avancées significatives pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Nous avons renforcé notre Plan Logement pour accompagner la croissance démographique, veillant à garantir un logement de qualité, accessible, en portant une attention particulière aux besoins des étudiants.

Dans le même esprit d'inclusion et de service public, nous avons poursuivi le développement d'une offre de mobilité diversifiée et cohérente, à l'échelle métropolitaine mais aussi girondine : en lançant le premier bus express, le car express, en préparant de nouvelles lignes de tramway (E et F) en même temps que le début d'imposants travaux de sauvegarde du pont de pierre, en structurant le RER métropolitain et en aménageant les pôles d'échanges multimodaux (Caudéran, Bassens, Ambarès. . .) pour offrir des solutions adaptées aux besoins de tous.

Consciente des défis environnementaux, Bordeaux Métropole s'est affirmée comme un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets, avec seulement 6 % d'enfouissement, un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale, mais aussi en s'engageant pour préserver la biodiversité, économiser l'eau, développer la nature en ville avec l'ambition d'un million d'arbres plantés et en soutenant l'agriculture locale et la filière biologique à travers le Pacte Alimentaire Territorial.

Notre métropole confirme par ailleurs son attractivité économique, avec de nouvelles implantations d'entreprises et un niveau d'investissement soutenu, garant d'emplois et d'innovation, tout en restant soucieuse du bien-être et de la santé de ses habitants à travers le contrat local de santé, le développement d'espaces publics à vivre et le renforcement des coopérations avec les territoires voisins pour construire un développement harmonieux et équilibré.

Ce bilan témoigne de notre volonté d'agir avec constance et responsabilité au service de toutes et tous, car c'est bien collectivement que nous construisons Bordeaux Métropole, en veillant à ce que chaque politique publique contribue au progrès social, à l'équilibre territorial et à la qualité de vie pour l'ensemble des habitants.

Avec confiance et détermination, nous poursuivrons ensemble ce chemin vers une métropole solidaire, durable et attractive.

Christine Bost
Présidente de Bordeaux Métropole
Maire d'Eysines

Sommaire

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p. 4
TRANSPORTS p. 16
HABITAT p. 28
ÉCONOMIE, EMPLOI p. 40
BIENS COMMUNS p. 52



ALIMENTATION

PRÉSERVATION

RAFRAÎCHISSEMENT

1 MILLION
D'ARBRES

CADRE DE VIE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉSEAU
DE CHALEUR

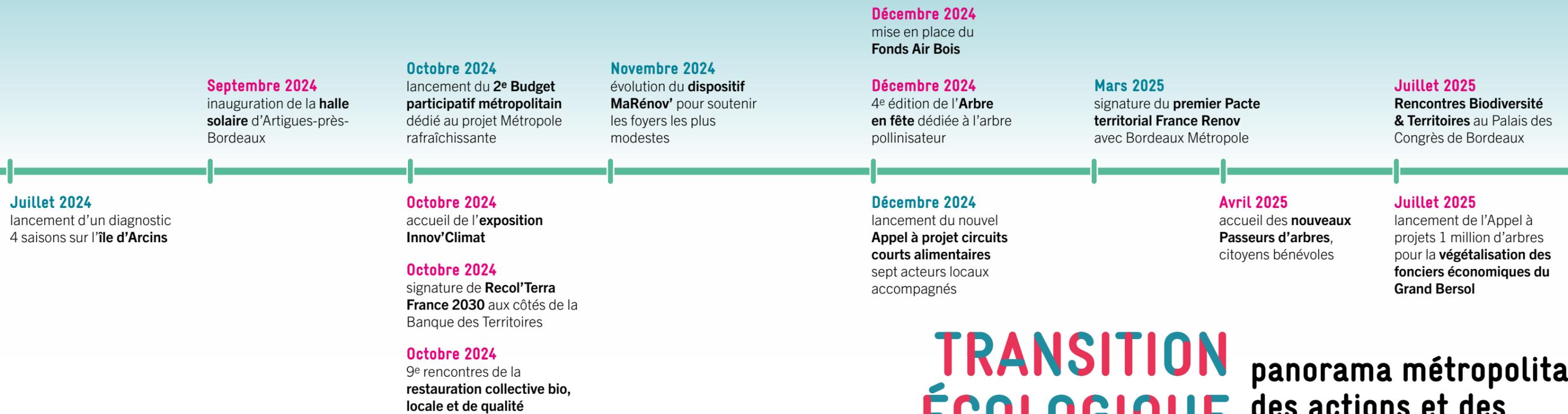
SANTÉ PUBLIQUE

ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Pour le climat
et la qualité de vie
de ses habitants



Nouvelles étapes



RÉSULTATS

 **608 602** arbres et arbustes plantés en cinq ans

 **135** projets accompagnés par les **écologues** de Bordeaux Métropole

 **4 400** logements rénovés énergétiquement

 **41** exploitations agricoles accompagnées depuis 2021 pour un total de 357 000 €

 **200 Gwh** (Gigawatt-heure) production de chaleur sur les réseaux métropolitains en 2024

 **233** espèces animales et végétales préservées

TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2024-2025

panorama métropolitain des actions et des résultats

Actions sociales et solidaires

17 500 élèves d'écoles maternelle et primaire ont participé au dispositif des Juniors du Développement Durable pour l'année scolaire 2024-2025

184 animations gratuites au Parc des Jalles de mars à décembre 2024

13 projets citoyens retenus dans le cadre du **2^e Budget participatif métropolitain « Métropole rafraîchissante »**

Entre 2021 et 2024, **7 M€** d'aides aux habitants pour **la rénovation de leur logement**

14 opérations de végétalisation de terrains collectifs aidés financièrement pour plus de 823 000 € depuis février 2024

Tremplins

70 % de la restauration collective en produits régionaux, dont 30% (contre 6% en France) en 2030.

Lauréate de la Mission européenne « **100 Villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030** »

Première métropole française labellisée « **Territoire bio engagé** »

Lauréate de l'**AMI Démonstrateurs territoriaux** de la Banque des territoires

ADAPTER LE TERRITOIRE

Bordeaux Métropole agit pour remettre davantage de nature en ville et adapter le territoire aux effets du changement climatique avec des objectifs clairs : rafraîchir les espaces urbains, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Métropole rafraîchissante : préparer l'espace public aux vagues de chaleur

Bordeaux Métropole a adopté le programme « Métropole rafraîchissante », dans le but de rendre le territoire plus résilient, face aux épisodes caniculaires, qui se succèdent. Ce programme d'actions pose les bases d'une stratégie métropolitaine d'adaptation à la chaleur. Il se décline sous forme de 10 actions prioritaires. Il s'agit d'un premier acte qui est amené à être renouvelé. Certaines actions sont mises en œuvre dès 2024 (oasis de fraîcheur, plan fontaines, solutions d'ombrages, budget participatif, cours d'école végétalisées), d'autres engagées sur du plus long terme (réseaux de froid, nouveaux standards intégrés au Plan Local d'Urbanisme).

À court terme, d'ici fin 2026, le programme prévoit :

- La création de 100 nouvelles oasis urbaines, pour répondre à l'objectif du Plan climat et de l'OMS : que chaque habitant puisse disposer d'un îlot de fraîcheur à 300 mètres de son logement. 32 ont ainsi été déployées en 2025.



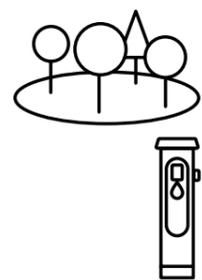
Oasis urbaine. Aire de jeux à Bègles plage

- Un plan fontaines à boire visant à augmenter de 100, le nombre de fontaines à disposition des habitants.
- La seconde édition du Budget Participatif Métropolitain est consacrée aux initiatives portées par les associations du territoire en faveur des solutions de fraîcheur. La dotation de ce budget est d'1M€, avec un maximum de 100 000 € par projet. 13 lauréats ont été sélectionnés par la commission mixte parmi les 41 candidatures. Le Conseil métropolitain de juin 2025 a validé les projets.
- La création d'un fonds exceptionnel à destination des communes, doté d'1,5 M€, pour déployer des solutions ponctuelles d'ombrages.

Plan Climat Air Énergie Territorial : bilan à mi-parcours

Adopté en 2022, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a pour objectif de faire de la métropole un territoire à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050. À mi-parcours, un bilan s'impose et sera présenté en septembre 2025 en Conseil métropolitain. Ce bilan fait état d'une mobilisation qui se structure, d'outils qui s'affinent et de partenariats qui se densifient. Grâce aux projets menés, la transition devient une réalité concrète : obtention du label européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030 », création d'un baromètre de la transition écologique rendant accessibles des indicateurs clés comme la qualité de l'air, l'empreinte carbone territoriale...

La deuxième moitié de ce PCAET sera celle de l'intensification des coopérations, des actions locales, des efforts d'adaptation et de sobriété.



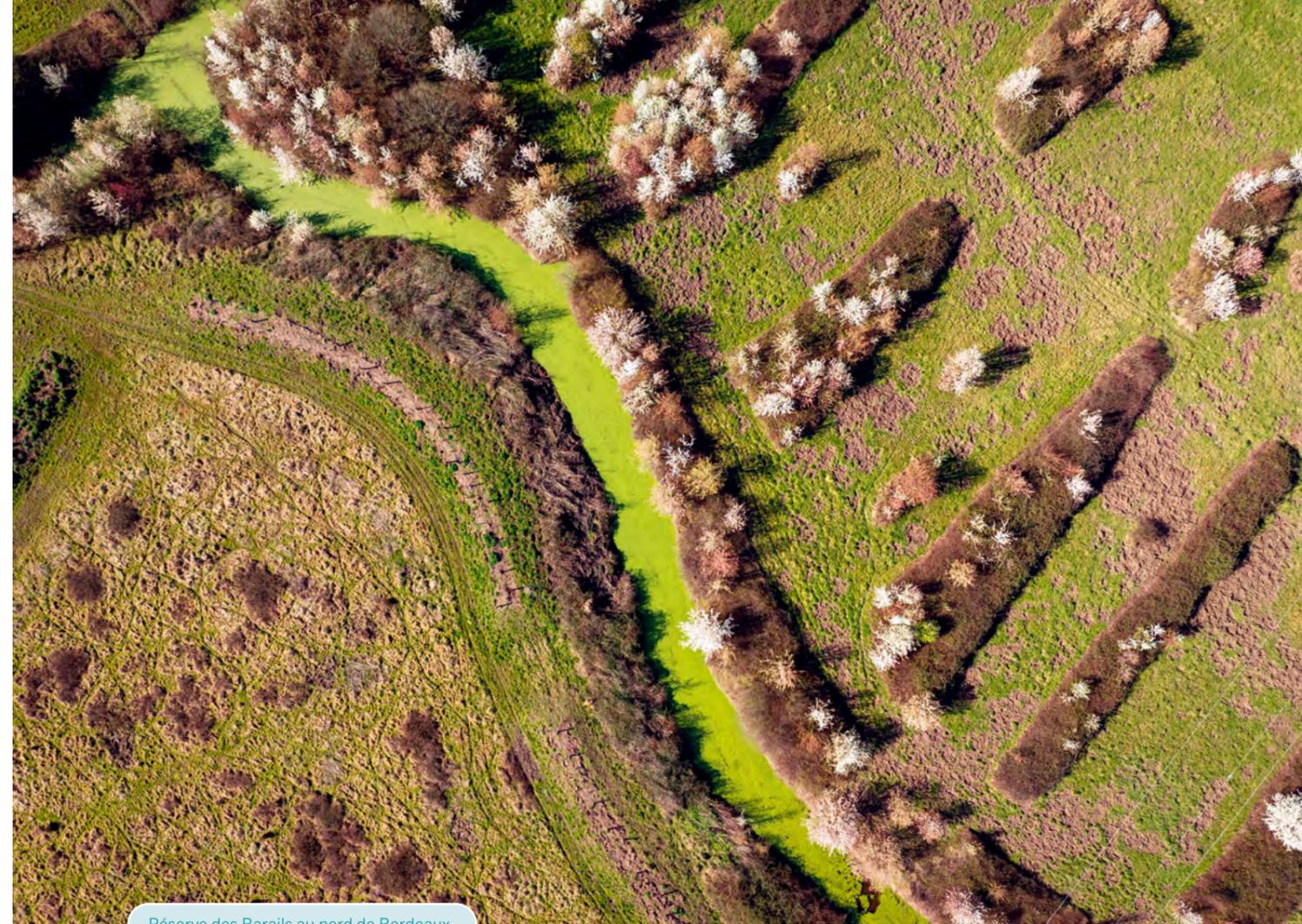
Objectif 2026

100 oasis urbaines
(32 déployées en 2025)

+100 fontaines à boire



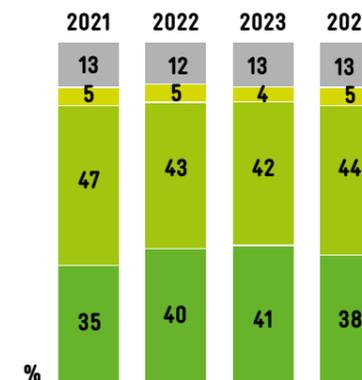
Fontaine à boire, place Pressencé à Bordeaux



Réserve des Barails au nord de Bordeaux

Classer les dépenses selon leur impact environnemental

La loi de finances 2024 oblige les collectivités de plus de 3 500 habitants à se doter d'un budget de transition dit « budget vert ». Dès 2022, Bordeaux Métropole a pris les devants, adoptant la méthode développée par l'Institut de l'économie pour le climat. Les dépenses sont ainsi classées selon leur impact environnemental. Depuis 2021, on constate une stabilité des dépenses défavorables (entre 4 et 5 %) mais une augmentation de 3 points de dépenses favorables et très favorables.



● favorables ou très favorables ● neutres ● défavorables ● indéfinies

ZAN : réconcilier développement économique et préservation des sols

Pour atteindre l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050, Bordeaux Métropole agit à deux niveaux. La transformation de 10 zones d'activités prioritaires (densification, végétalisation, mutualisation, réversibilité) est engagée. La consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) va être réduite de moitié d'ici 2031, via le PLU ou des projets exemplaires comme La Jallère à Bordeaux.



La Jallère

76 % de sols imperméabilisés aujourd'hui
→ 50 % demain

ABCD : un projet croisant recherche universitaire et accompagnement des publics

Le projet ABCD (Acting By Collaborating Differently), porté par Bordeaux Métropole et l'Université de Bordeaux, est financé par un appel à projets européen dans le cadre de la Mission 100 villes climatiquement neutres. Il consiste à amplifier l'accompagnement des publics au changement de comportement grâce à la recherche et au savoir universitaires.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

La métropole est riche en espaces naturels et agricoles : 60 % du territoire fait l'objet de protection et 8 200 hectares sont des espaces protégés. Bordeaux Métropole met en place de nombreuses actions qui visent à restaurer les milieux naturels et renforcer la biodiversité.

Protéger les espaces agricoles et naturels du Parc des Jalles

Le Parc des Jalles, 1^{er} parc naturel et agricole métropolitain, couvre plus de 6 000 hectares sur 9 communes, soit 10 % de la métropole. Depuis 2021, il fait l'objet d'une Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) afin de sauvegarder et mettre en valeur ses exceptionnels espaces d'eau, de nature et d'agriculture et d'y penser la conciliation des usages.

Il a été décidé en 2025, à l'issue d'une concertation, de doubler le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels originellement centré sur la vallée maraîchère (785 hectares) à de nouveaux espaces (+871 hectares).



Accueil des Rencontres nationales Biodiversité et Territoires

Bordeaux Métropole a accueilli la 2^e édition des Rencontres Biodiversité et Territoires les 9, 10 et 11 juillet 2025 au Palais des Congrès de Bordeaux. Elle a réuni plus de 1 000 participants.

Bordeaux Métropole, labellisée « Territoire Engagé pour la Nature », a été largement impliquée dans la programmation de cet événement.



Préserver les marais intercommunaux de la Presqu'île d'Ambès

La Commission syndicale des marais de Montferrand (7 communes) prévoit la reconstruction de la Maison des marais, futur lieu de sensibilisation au patrimoine naturel local. Le projet (205 665 €) est cofinancé par plusieurs partenaires, dont Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, les communes de la Presqu'île se sont dotées en 2025 d'un nouveau label, symbole de l'identité et la diversité de ce territoire unique.



Passerelle des Tourelles : sécuriser l'itinérance entre deux communes

Inaugurée en avril 2025, elle relie Saint-Vincent-de-Paul à Ambarès-et-Lagrave. Conçue pour limiter son impact écologique, elle facilite l'itinérance douce (Voie de Tours, GR® 655). Le projet a été mené en partenariat avec les associations de randonneurs. Montant : 162 000 €, dont 52 000 € financés par l'État.



L'île d'Arcins à l'étude

Suite à l'acquisition par Bordeaux Métropole de l'île d'Arcins en avril 2024, un diagnostic 4 saisons a été lancé pour la période de juillet 2024 à juillet 2025 afin d'identifier la biodiversité de ce site naturel remarquable.

OPÉRATION PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES

Lancé fin 2020, le programme « Plantons 1 million d'arbres » vise à végétaliser massivement la métropole bordelaise d'ici 10 ans, pour rafraîchir la ville et renforcer la biodiversité face au changement climatique.



Plan paysage

Dans le cadre du programme « Plantons 1 million d'arbres », Bordeaux Métropole a confié au paysagiste Michel Péna l'élaboration d'un Plan paysage visant à donner une cohérence à la végétalisation du territoire. Ce Plan s'appuie sur l'histoire, la géographie et la diversité des paysages locaux pour structurer l'aménagement en cinq couronnes paysagères (forêts, bocages, vergers et châteaux, jardins, croissant originel) et une vallée de l'eau.

4^e édition de la Semaine de l'Arbre en fête

Chaque automne, la Semaine de l'Arbre en fête mobilise près de 250 classes autour d'ateliers pédagogiques animés par 12 associations d'éducation à l'environnement. Thématique 2024 : l'arbre pollinisateur.

 **608 602** arbres et arbustes plantés en cinq ans

Les Passeurs d'arbres

Pendant 2 ans, 79 habitants issus de 17 communes de la métropole vont devenir Passeurs d'arbres. Leur rôle : aider à planter et entretenir les arbres, sensibiliser les habitants à la biodiversité. Ils seront formés jusqu'en octobre 2025 et participeront à un projet de science participative mené avec l'Université de Bordeaux et l'INRAE.

Végétaliser les terrains résidentiels collectifs

L'opération accompagne aussi la végétalisation d'espaces résidentiels, via un dispositif de subventions dédié aux copropriétés et bailleurs. Les projets retenus visent la désimperméabilisation des sols, l'amélioration du cadre de vie et la création d'îlots de fraîcheur. Quelques exemples de projets : au Bouscat (Syndicat des Arènes), à Mérignac (résidence Parc de Capeyron) ou à Bordeaux (SA HLM Vilogia). Les budgets vont de 4 600 € à 342 000 €, avec des aides métropolitaines de 40 à 50 %, plafonnées à 100 000 € par opération. Sept bailleurs sociaux se sont engagés en juillet 2025 en signant la charte 1 million d'arbres.

NOUVELLES ÉNERGIES

Bordeaux Métropole mise sur des solutions concrètes et adaptées au territoire pour accompagner la transition énergétique de manière durable et équitable.

ZAEnR : 16 communes prêtes à déployer les énergies renouvelables

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR), définies par les communes, permettent de prioriser le développement de filières comme le photovoltaïque, la géothermie ou le biogaz. À ce jour, 16 communes de la métropole ont identifié des ZAEnR.

Réseaux de chaleur : un maillage en pleine expansion

Alimentés majoritairement par des énergies renouvelables (bois, géothermie, récupération de chaleur), ces réseaux permettent de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre par rapport à des systèmes individuels. Aujourd'hui, sept réseaux publics et huit réseaux privés desservent le territoire, avec des extensions en cours, notamment celui des Hauts de Garonne entièrement rénové.

La réalisation du réseau de chaleur urbain Métropole Sud a été attribuée en juillet 2025. C'est le plus grand réseau de la métropole : 50 km sur 7 communes, 185 Gwh par an en objectif (soit l'équivalent en chauffage et fourniture d'eau chaude de 90 000 logements).

Le réseau Aéroparc sera attribué en septembre 2025. Un troisième projet, au Haillan, recentré sur la ZAC et les bâtiments communaux, permettra de produire 5 GWh par an. Ces projets s'inscrivent dans la stratégie métropolitaine votée en 2021 pour une énergie 100 % renouvelable d'ici 2050.

80% de la chaleur distribuée par les réseaux de chaleur provient d'énergies renouvelables issues de la géothermie, de la biomasse et des Unités de Valorisation Énergétique (UVE).

Chaleur
 délivrée sur les réseaux métropolitains
2024 > 200 Gwh
 = chauffage de 30 200 équivalents logements
 > +11,5 % par rapport à 2023
 > +33 % par rapport à 2021



Chaudière biomasse - Centre Mérignac Énergie



Le solaire prend sa place sur le foncier métropolitain

Deux grandes installations photovoltaïques ont été mises en service en 2024 à Artigues-près-Bordeaux et au dépôt de tramway Bastide Niel, sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine. Bordeaux Métropole poursuit la dynamique en étudiant la solarisation systématique de son foncier. Un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la solarisation des parkings a été lancé en 2025. Enfin, en juillet 2025, la solarisation de pistes cyclables à Bruges et Bordeaux est lancée.

96 hectares de solarisation des parkings (13 % sur le territoire)



Halle photovoltaïque d'Artigues-près-Bordeaux

Fonds Air Bois : un chauffage plus propre pour les particuliers

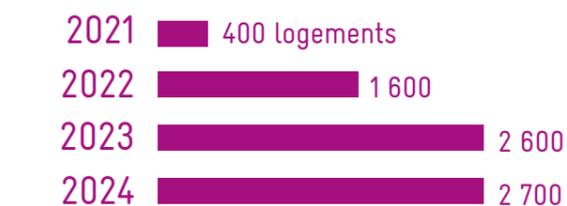
Bordeaux Métropole déploie un plan ambitieux pour améliorer la qualité de l'air en soutenant le remplacement de 4 000 anciens appareils de chauffage au bois par des équipements plus performants et moins polluants. Ce dispositif, doté de 10 millions d'euros sur 4 ans, s'adresse aux particuliers du territoire, avec une aide pouvant atteindre 4 000 € par foyer.

MaRénov' : un coup de pouce pour des logements plus économes en énergie

Le dispositif MaRénov' Bordeaux Métropole accompagne gratuitement les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique, en leur offrant des conseils et des aides financières. Depuis novembre 2024, les aides ont été renforcées pour les foyers modestes, avec l'introduction d'un soutien «geste par geste» (chauffage, isolation, fenêtres...).

À ce jour, depuis 2021, plus de 17 000 foyers ont réalisé des rénovations, et ont bénéficié de plus de 7 M€ d'aides, avec un montant d'aide moyen de plus de 2 000 € pour les rénovations par geste et de plus de 6 000 € pour les rénovations globales.

Logements en copropriété engagés dans des travaux de rénovation



Rénovation d'un logement particulier

SANTÉ PUBLIQUE

Pour protéger la santé des habitants, Bordeaux Métropole mise sur des actions de prévention et œuvre en particulier sur le front de la santé environnementale (qualité de l'air, bruit) et de la santé mentale.

Un nouveau Contrat Local de Santé

Forts d'un bilan positif pour le premier Contrat Local de Santé (CLS) 2019-2023 qui a permis de déployer des actions utiles dans le champ de la santé (Maison Sport-Santé, guide en santé mentale pour les élus...), Bordeaux Métropole et ses 15 partenaires ont signé en juin 2025, pour 5 ans, un nouveau CLS qui s'articule autour de quatre priorités : santé mentale, accès aux soins, prévention et santé environnementale.

Santé mentale : un débat citoyen pour une métropole plus solidaire

Face aux enjeux de santé mentale amplifiés par la crise sanitaire, Bordeaux Métropole a lancé en 2024 un débat métropolitain, porté par son Conseil de Développement Durable. Diagnostics de terrain, conférences-débats et ateliers participatifs alimentent la construction de solutions concrètes. Elles orienteront la mise en œuvre du plan d'actions du nouveau Contrat Local de Santé et alimenteront la future feuille de route santé métropolitaine.

Conférence-débat sur la santé mentale en novembre 2024



ZFE : « un pack mobilités alternatives »

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Zone à Faibles Émissions (ZFE) est en vigueur sur le territoire intra-rocade de Bordeaux Métropole (rocade exclue). Tous les véhicules doivent être munis de leur vignette Crit'Air (seuls environ 11 000 véhicules non classés, représentant 2,1 % du parc métropolitain, sont dorénavant interdits dans le périmètre intra-rocade). Bordeaux Métropole privilégie une mise en œuvre progressive et a déployé un pack « mobilités alternatives ». Ce dispositif propose des aides personnalisées aux particuliers et aux professionnels pour les encourager à adopter des modes de transport moins polluants : abonnements, vélos, véhicules propres...

L'autopartage s'installe durablement dans le paysage

Pour accompagner l'entrée en vigueur de la ZFE, Bordeaux Métropole met en place une aide jusqu'à 500 € pour les usagers remplaçant leur véhicule non classé par l'usage de l'autopartage.

Réduire les nuisances sonores, un enjeu de santé publique

15 % des habitants de la métropole sont exposés à des nuisances sonores importantes, notamment liées au trafic routier ou aérien. Pour améliorer durablement le cadre de vie, Bordeaux Métropole a adopté en juillet 2025 son nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2025-2029. Objectif : préserver la santé des habitants. Il s'agira de déployer un observatoire du bruit, mieux identifier les zones critiques, traiter les points noirs ou encore subventionner l'isolation acoustique de 1 000 logements vulnérables. Un budget de 2,9 M€ est mobilisé pour ces actions.

Rocade à Villenave-d'Ornon



ALIMENTATION

Bordeaux Métropole veut faire du territoire un démonstrateur d'alimentation responsable, en s'appuyant sur trois leviers structurants : relocaliser la production, accompagner la transition agroécologique et consolider les filières de transformation et de logistique.

Recol'Terra : vers un système alimentaire territorial plus durable

Lauréat de France 2030, le projet Recol'Terra entre en phase de maturation jusqu'en 2026. Le projet vise à relocaliser la production alimentaire du territoire, soutenir l'agriculture durable et favoriser une meilleure distribution des produits locaux. Cofinancé à hauteur de 300 000 €, le projet associe 44 partenaires et pourrait, à terme, bénéficier d'un soutien à l'investissement jusqu'à 10 M€.

Des soutiens concrets aux exploitations agricoles locales

Sur l'année 2024, Bordeaux Métropole a aidé 16 projets agricoles dans le cadre du Fonds d'Initiative Local pour l'Agriculture (FILA), pour un montant total de 167 217 €. Ce fonds permet d'accompagner financièrement de nombreux projets des agriculteurs métropolitains, allant de l'installation, la certification en bio ou à l'achat de serres photovoltaïques. Cette même année, un nouveau fonds a été lancé en complément du FILA : le Fonds d'Initiative pour les Circuits Courts et de Proximité (FICCP). Ce fonds, vise à soutenir sur le territoire, les initiatives individuelles ou collectives portées par des entreprises, associations et autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (hors activité agricole) favorisant la transformation et/ou la commercialisation en circuits courts et de proximité des produits agricoles locaux. 7 projets ont pu en bénéficier pour sa première édition à hauteur de 70 845 € au total.

Exploitation agricole Les Légumes de Jalles Pont au Haillan



Restauration collective

Une restauration collective plus durable et locale

Bordeaux Métropole consacre 12 M€ sur la période 2022-2027 pour faire évoluer son modèle alimentaire dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT). Elle met particulièrement l'accent sur la restauration collective qui sert 65 000 repas chaque jour, avec l'objectif qu'elle consomme 70 % de produits régionaux dont 50 % bio d'ici 2030.

30 % de produits bio dans la restauration collective en 2024 (6 % en national)



MIN de Brienne : vers un pôle alimentaire métropolitain d'excellence

Ce pôle de 14 hectares, situé au cœur de Bordeaux, ambitionne de devenir un site de référence pour l'alimentation durable et locale, en intégrant production, transformation, distribution et formation. La société Meridiam a été retenue comme tiers-investisseur et futur partenaire de la SEMOP. Un budget de 100 M€ est prévu, dont 1,075 M€ déjà mobilisé pour les études. Ce projet structurant positionne la métropole comme un acteur clé de la souveraineté alimentaire.

MIN Bordeaux Brienne



LE BATO

BUS EXPRESS

RER
MÉTROPOLITAIN

RÉSEAU TBM

TARIFS SOLIDAIRES

TRANSPORTS

Favoriser toutes
les mobilités et
améliorer la qualité
des déplacements

PONT DE PIERRE

VÉLOS

FRANCHISSEMENTS

Nouvelles étapes

Septembre 2024

inauguration de la passerelle vélos piétons au-dessus de l'A63 sur la commune de Gradignan, échangeur 26

Octobre 2024

inauguration du ponton Darwin qui porte au nombre de six, les pontons desservis par les navettes fluviales du réseau TBM

Novembre 2024

mise en service du pôle d'échanges multimodal La Grave d'Ambarès-et-Lagrave

Avril 2025

phase 2 de l'étude métro portant sur l'insertion des corridors dans l'environnement urbain

Mai 2025

inauguration du nouveau dépôt de bus Lescure

Juin 2025

lancement d'un chantier exceptionnel de sauvegarde du pont de pierre et de modernisation du réseau de tramway impactant les lignes A, C et D

Novembre 2024

lancement de la nouvelle offre de cabotage des navettes fluviales Le Bato

Mars 2025

inauguration du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Caudéran-Mérignac

Mai 2025

lancement des travaux de la passerelle vélos/piétons du pont François-Mitterrand

Juin 2025

lancement des travaux de la trémie Benauges

RÉSULTATS



Près de **2 700** abonnés à l'offre TBM + trains soit + 1 000 abonnés depuis la rentrée 2024



1 763 arceaux vélo installés



100^e station de recharge pour les véhicules électriques



40 bus électriques



12,7 km inaugurés Réseau Vélo Express ReVE



Environ **30 000** voyages par jour depuis septembre 2024 sur la ligne G

TRANSPORTS panorama métropolitain 2024-2025 des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

3 000 usagers supplémentaires bénéficiaires de la **gratuité** portant à 100 000 le nombre total de bénéficiaires

Création d'un **tarif solidaire vélo**



Tremplins

Application MaaS TBM : **4,5 millions de connexions** par mois.

Le pont Simone-Veil distingué par l'**Équerre d'argent** comme ouvrage remarquable

ACCÉLÉRER LA TRANSITION DES MOBILITÉS

Pour répondre à la croissance des déplacements et faciliter les alternatives à la voiture, Bordeaux Métropole renforce son réseau ferroviaire et ses connexions multimodales.

RER métropolitain : un projet structurant qui avance

Labellisé SERM (Service Express Régional Métropolitain) en juin 2024, le RER métropolitain poursuit sa montée en charge. L'objectif reste inchangé : un train toutes les 30 minutes sur les axes Libourne-Arcachon, Saint-Mariens-Langon et Bordeaux-Macau, en semaine comme le week-end.

Après trois premières vagues de renforts depuis 2021, 171 trains supplémentaires ont été ajoutés en 2024, dont 45 le week-end.



En 2025,

50 trains hebdomadaires

viennent encore compléter l'offre :

+8 trains/jour

sur la ligne Bordeaux-Pessac-Macau (passant de 44 à 52),

+2 trains/jour

sur l'axe Saint-Mariens-Bordeaux (de 28 à 30),

+4 trains/week-end

sur cette même ligne (de 13 à 17).

Parallèlement, plusieurs conventions de financement ont été validées pour préparer l'avenir : adaptation et allongement de quais dans 17 gares, renforcement de l'alimentation électrique Bordeaux-Arcachon, et modernisation du Central Sous-Station de Bordeaux Saint-Jean. Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine partagent les coûts d'exploitation à parité (3,35 M€/an pour la Métropole).

Cars express : de nouvelles avancées

Les cars express constituent le volet routier du projet de RER métropolitain et permettent de desservir des communes ne disposant pas de gare. En plus des deux lignes actuelles : Créon-Bordeaux et Blaye-Bordeaux, deux nouvelles lignes verront le jour en septembre 2025 :

- Ceinture Ouest (entre les secteurs au sud de la métropole et les zones d'emplois de l'Aéroparc et Bordeaux Innocampus)
- Bordeaux-Bassin d'Arcachon Nord.

Car express Bordeaux-Blaye



Gare de Pessac

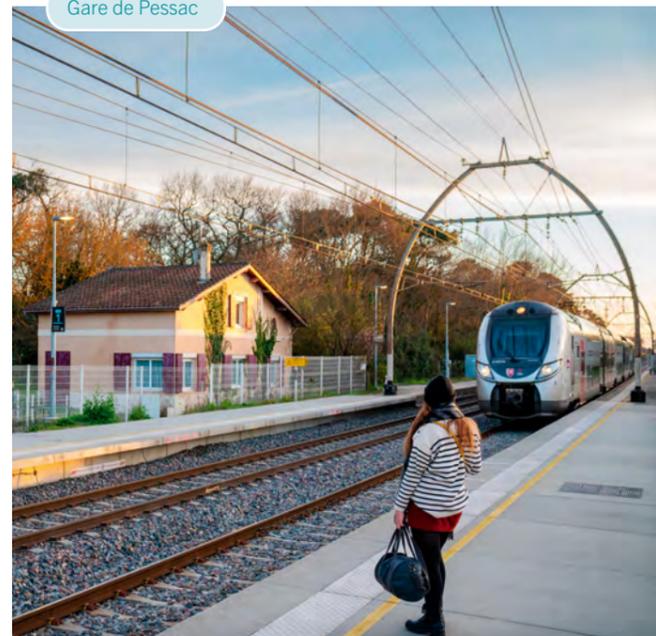


Image de synthèse du pôle d'échanges multimodal Talence-Médoquine

Pôles d'échanges : vers une meilleure intermodalité

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont des leviers stratégiques pour fluidifier les correspondances et renforcer le rôle du ferroviaire dans les mobilités du quotidien. Ils constituent également un des volets des incubateurs urbains, les futurs potentiels d'aménagement urbain et de développement des logements.

Après Ambarès-et-Lagrave,

des nouveaux PEM en 2025 :

- Caudéran-Mérignac (mars)
- Bassens (juin)
- Talence-Médoquine (septembre)

Au cœur de la métropole, la gare Saint-Jean accueillant 28 millions de voyageurs en 2023, fait l'objet d'un ambitieux projet de transformation. À l'issue d'une concertation publique menée à l'automne 2024, le bilan a été voté en février 2025 et les études d'avant-projet ont été engagées. Objectif : créer un hub multimodal performant, lisible et accessible, intégrant train, tram, bus, vélo, modes partagés, et des services adaptés à tous les usagers. Parmi les aménagements envisagés : gare routière, parkings en étages, nouveau franchissement ferroviaire, parvis végétalisés, et meilleure accessibilité PMR.

Pôle d'échanges multimodal Caudéran-Mérignac



50 000 voyageurs/an

Métro : le corridor nord approfondi pour évaluer sa faisabilité

L'objectif de l'étude en cours est de déterminer si une ligne de métro est une solution pertinente pour améliorer la desserte structurante de l'agglomération. Un scénario nord, long de 20 km et comprenant environ 15 stations, a été retenu pour approfondissement. Ce corridor présente le meilleur potentiel de fréquentation (157 000 voyageurs). Il desservirait les principaux pôles métropolitains (gare Saint-Jean, CHU, campus universitaire). La phase 3 consistera à approfondir le scénario retenu et surtout à évaluer sa soutenabilité financière.

Réinventer la mobilité de demain

En juillet 2025, s'est tenu un séminaire pour faire le bilan à mi-parcours du schéma des mobilités adopté en 2021 et ouvrir les perspectives à l'horizon 2040. Les échanges ont permis de réaffirmer la stratégie de Bordeaux Métropole, visant à répondre aux défis de la croissance urbaine, de la transition écologique et des évolutions des pratiques de déplacements.

UN RÉSEAU EXPRESS EN PLEINE EXTENSION

La ligne G est le premier élément d'un réseau de 7 lignes de bus express prévu d'ici 2028, en complément du tramway, du RER métropolitain (trains et cars) et du Réseau Vélo Express (ReVE).

Objectif : une offre de transport plus rapide, interconnectée et bas carbone.

Bus express G : déjà un succès, bientôt 100 % électrique

Avec plus de 30 000 voyageurs par jour, la ligne G entre Saint-Aubin de Médoc et la MÉCA-Gare Saint-Jean confirme son attractivité. Depuis novembre 2024, sa fréquence en heure de pointe est passée à 5 minutes pour mieux répondre à la demande.

Bordeaux Métropole poursuit la modernisation de sa flotte avec l'arrivée progressive des bus électriques pour la ligne G.

+ de 30 000 voyageurs/jour, augmentant la fréquence de **20 %** (toutes les 5 minutes en heures de pointe).



Une flotte performante et 100 % électrique

Les premiers bus 100 % électriques du constructeur VDL, actuellement en phase de tests, seront progressivement livrés jusqu'en décembre 2025. Articulés, silencieux, avec une autonomie allant jusqu'à 235 km, ces véhicules haute performance offriront un confort renforcé (wifi, ports USB, écrans dynamiques, accès toutes portes).

Un environnement de travail amélioré

Une formation spécifique est en cours pour les 300 conducteurs qui prendront en main ces nouveaux modèles, équipés d'un poste de conduite isolé, de caméras de rétrovision et d'un système de détection des angles morts.



40 bus électriques livrés progressivement
134 passagers par véhicule

Nouveau bus express électrique Ligne G



Ligne H : un bus express circulaire des boulevards pour relier les deux rives de la Garonne

La future ligne H reliera six communes (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat, Talence) via les boulevards, en assurant rapidité, régularité et intermodalité. Les travaux d'aménagement de 1,2 km de couloirs de bus supplémentaires, couplés à un réaménagement des arrêts, sont achevés. Mise en service à l'automne 2025. La ligne a été pensée pour limiter les arrêts, avec un passage à la gare de Bègles, un terminus à Cenon Gare et une fréquence moyenne de 5 minutes grâce à son couplage avec la Liane 9.

21 km

17,2 km en site propre (89 % du parcours), 1,2 km de couloirs de bus supplémentaires
Vitesse commerciale de 18 à 20 km/h



49 arrêts
30 000 voyageurs attendus
9 M€
10 min (fréquence en heure de pointe)

En 2024, la **Lianes 9** a enregistré +14 % de fréquentation. La pratique cyclable le long des boulevards a progressé de +11 %. La qualité de l'air s'est améliorée, avec des niveaux de dioxyde d'azote repassés sous les seuils réglementaires européens.

La trémie Benaugue (ligne H) : boucler la boucle des boulevards

Les travaux de la trémie Benaugue ont commencé en mai 2025 pour deux ans et demi. Cet ouvrage permettra d'achever la « Boucle des Ponts » en rive droite, reliant les ponts Chaban-Delmas et Simone-Veil. Il franchira les voies ferrées, connectant ainsi Bordeaux et Floirac. Il comprendra 2 voies voitures, 2 voies bus, une piste cyclable et un trottoir accessible. Intégré au futur circuit de la ligne H du bus express, ce projet structurant facilitera les mobilités durables, désengorgera les boulevards et renforcera l'accessibilité de l'Est de la métropole.



Le Bato : une offre fluviale élargie et modernisée

Plus rapide, plus fréquente et plus écologique, la nouvelle offre Le Bato séduit avec +11 % de fréquentation en un an. Trois lignes desservent désormais Lormont, la Cité du Vin, les Quinconces, Stalingrad, Darwin, la Benaugue et Bègles, avec un départ toutes les 25 à 30 minutes et un service quotidien de 6h30 à 22h30. Le réseau s'étend avec trois nouveaux pontons ouverts en 2024 (Darwin, Benaugue, Bègles), celui de Belvédère en 2025, et six autres d'ici 2027. Quatre nouvelles navettes offrant une motorisation hybride zéro émission se déploieront courant 2025.

Le Port Garonne, récemment rénové (8 M€), devient un point d'accès structurant au sud de la métropole, avec accès réservé aux mobilités douces, abri voyageurs, stationnement vélos et ravitaillement 24h/24 pour les plaisanciers.

416 408 voyages enregistrés (avec Bato en renfort pendant les travaux du pont de pierre) depuis la nouvelle offre en novembre 2024.



7 bateaux hybrides électriques bientôt disponibles, dont certains compatibles hydrogène.



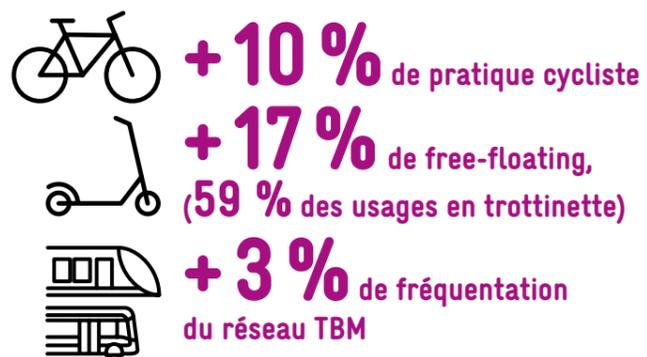
Travaux trémie Benaugue

NOUVELLES MOBILITÉS

Afin de favoriser le report modal et répondre aux objectifs de son Schéma des mobilités, le déploiement d'infrastructures dédiées aux transports en commun, aux vélos et aux piétons se poursuit.

Baromètre : les modes durables continuent leur progression

Le baromètre du 1^{er} semestre 2025 confirme une dynamique favorable :



Des aménagements pour piétons, cyclistes et bus

Plusieurs projets structurants sont en cours pour sécuriser les trajets du quotidien.

- Mérignac / Martignas-sur-Jalle : nouvel itinéraire cyclable du Réseau Vélo Express (ReVE 12)
- À Artigues-près-Bordeaux, Cenon et Bordeaux-Lac : réaménagements pour les piétons et cyclistes, apaisement de la circulation et végétalisation
- Lormont : reconfiguration du giratoire de la Souricière et création d'un passage sous les voies ferrées pour les modes actifs (coût estimé : 1,7 M€ HT)
- Saint-Jean-d'Illac / Mérignac : voies dédiées aux bus, vélos et covoiturage sur la RD106 et l'avenue de l'Argonne
- Quai Carriet (Lormont) : amélioration de la vitesse commerciale des bus et création d'un tronçon ReVE 4 (concertation en cours)



Le Plan vélo poursuit sa route

Plusieurs chantiers sont en cours dans le cadre du Réseau Vélo Express (ReVE) sur la fin d'année 2024 et le premier trimestre 2025.

- Le ReVE 4 progresse à Lormont et Villenave-d'Ornon
- Le ReVE 3 avance à Blanquefort et Parempuyre
- De nouveaux aménagements cyclables réalisés sur les quais des Chartrons à Bordeaux
- Deux abris vélos sécurisés de 20 places à proximité des gares de Cenon et Pessac mis en service



Metstation Gambetta à Bordeaux

Une 3^e Metstation : Gambetta

Ces espaces de stationnement et de services, proposés par Bordeaux Métropole et METPARK, sont destinés aux vélos, trottinettes (classiques ou électriques), vélos cargo et handybikes. METPARK dispose aujourd'hui de 16 locaux vélos répartis sur 7 communes de Bordeaux Métropole et souhaite transformer chacun de ces espaces en Metstation d'ici 2026.

100^e station de recharge : cap franchi pour la mobilité électrique

La station « Bruges Grand Darnal » marque la 100^e station de recharge pour véhicules électriques installée par Bordeaux Métropole. Accessible et adaptée aux personnes à mobilité réduite, elle fait partie des 50 nouvelles stations mises en service en 2024. Ce déploiement s'inscrit dans la stratégie métropolitaine de développement d'une mobilité plus durable et inclusive.

+54 % d'usage des bornes de recharge, avec près de 19 500 recharges



Passerelle François-Mitterrand

Une nouvelle passerelle sous le pont François-Mitterrand

Les travaux ont débuté au printemps 2025 pour la création d'une passerelle dédiée aux mobilités actives, accrochée sous le pont François-Mitterrand. Située entre Bègles et Bouliac, face à l'île d'Arcins, elle constituera le sixième franchissement métropolitain pour piétons et cyclistes, contribuant à une meilleure connexion des deux rives. Mise en service à l'automne 2026.

Avancées du Plan Marche

Un fonds dédié au désencombrement des trottoirs doté de 19,25 M€ a été mis en œuvre sur la période 2023-2025 : 135 opérations ont été engagées sur l'ensemble du territoire. Des réalisations très concrètes sont à noter : création d'une zone de rencontre rue du Maroc (Cenon), reprises des trottoirs de la rue Moulin d'Antoune (Lormont), réaménagement de la rue Ladoumègue pour sécuriser les cheminements piétons (Bruges), mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la rue Basque (Bordeaux).

Des lieux de proximité pour entretenir son vélo et apprendre à rouler

Six associations ont été retenues pour animer les premières Maisons des mobilités alternatives. À Bègles, Pessac, Mérignac, Bruges, Bordeaux et sur la rive droite, elles proposeront des services concrets : atelier participatif, vélo-école, prêt d'accessoires, animations, formations...



100^e station de recharge à Bruges

LE PONT DE PIERRE : UN CHANTIER EXCEPTIONNEL

Aujourd'hui vulnérable, ce pont emblématique doit être restauré. Ce chantier inédit s'accompagne de travaux de modernisation du tramway Porte de Bourgogne et de végétalisation de la place Stalingrad.

L'urgence des travaux

Les travaux visent à consolider les fondations du pont de pierre construit entre 1810 et 1822. Après plus de 200 ans, il s'enfonce progressivement sous l'effet de son propre poids. Les piles 7 à 16 se tassent de plusieurs millimètres par an. D'autre part, la base de ses piles s'érode du fait des forts courants du fleuve.

Au milieu des années 1990, une vaste opération avait permis de consolider les 6 premières piles en partant de la rive gauche. Ce chantier mobilise des savoir-faire et techniques exceptionnels. En 2025, c'est un nouveau chantier qui démarre pour quatre ans et demi sous le pilotage de Bordeaux Métropole. Cette fois, l'intervention concerne les piles 7 à 16.



Ceinturage des piles du pont de pierre

L'impact du chantier sur la circulation

Vingt ans après sa mise en service, le tramway fait l'objet d'un vaste plan de modernisation. Bordeaux Métropole a souhaité faire coïncider les travaux du pont de pierre et ceux du réseau de tramway afin de minimiser les périodes de gêne occasionnée.

Les interruptions du tram A seront concentrées en été 2025, 2026 et 2027. Le pont restera ouvert aux piétons et cyclistes sur une seule voie par alternance. En revanche, bus, taxis et véhicules de secours seront déviés. Des bus relais et des renforts des liaisons Gare Saint-Jean/centre-ville de Bordeaux et rive gauche / rive droite sont mis en place.

Tramway : sécuriser, moderniser et renforcer le réseau

La Métropole a présenté en janvier 2025 un grand plan de sécurisation, consolidation et modernisation du réseau de tram qui a 20 ans. Les principaux travaux consistent à :

- remplacer 1 500 boîtiers des rails d'Alimentation Par le Sol (APS) actuels par un modèle plus robuste. Ces rails, implantés dans le sol entre les deux rails de guidage du tramway, permettent d'alimenter le tramway en énergie électrique.

- créer de nouveaux aiguillages Porte de Bourgogne et permettre la naissance de deux nouvelles lignes E et F, fin d'année 2025, qui renforceront la fréquence, offriront plus de liaisons directes (notamment Gare-Aéroparc-Aéroport), et réduiront les correspondances pour les usagers.

L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 11,5 M€. Elles engendrent la coupure des lignes de tramway C et D de juin à fin août 2025. Ces travaux visent une amélioration significative de la fiabilité et de la capacité du réseau dès septembre 2025.



Forage des micro-pieux sur le pont de pierre

LES PONTS : MAILLONS ESSENTIELS DES MOBILITÉS

Pont Simone-Veil

Mise en service en juillet 2024, cette infrastructure multimodale renforce la liaison entre les deux rives, au sud de la métropole, pour tous les modes de déplacement.

Avec l'ouverture du pont : 2 nouvelles lignes de bus relient les deux rives. La liane 6 qui circule entre Floirac-Dravemont, Bordeaux Saint-Jean et Palais de justice et la ligne directe 54 qui effectue la liaison entre La Gardette (Bassens-Carbon Blanc) et Bordeaux Brulatour, en passant par Carle Vernet, où une correspondance est possible avec les lignes de Tram C et D.

Ces deux lignes sont une solution alternative pour traverser la Garonne pendant l'arrêt du tram lors des travaux du pont de pierre.

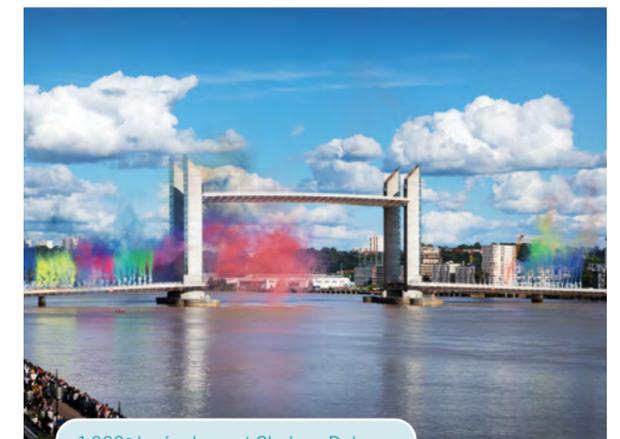
12 000 véhicules/jour
mesurés en octobre 2024

2 000 cyclistes / jour
En projet : séparation physique
des voies vélo et bus

1000^e levée

du pont Jacques-Chaban-Delmas

Toujours le plus grand pont levant d'Europe, c'est un maillon essentiel des mobilités métropolitaines. Chaque jour, il accueille environ 30 000 véhicules, 3 000 cyclistes, 2 000 piétons et 5 000 usagers des transports en commun.



1 000^e levée du pont Chaban-Delmas

Chantier du pont de pierre 52 mois, 50 M€

- **Avril** : démarrage des travaux
- **10 juin 2025** : premier forage de micro-pieux
- **D'ici fin 2025** : réalisation des 16 micro-pieux dans les piles P8, P11, P15.

160 micro-pieux en béton forés sur une profondeur de **40** mètres

ACCESSION

HABITAT

BOULEVARDS

Privilégier l'habitant
autant que l'habitat

PLU

QUARTIERS
PRIORITAIRES

RÉNOVATION

CADRE
DE VIE

LOGEMENTS
SOCIAUX

MIXITÉ SOCIALE

Nouvelles étapes

Septembre 2024

pose de la première pierre de l'îlot 1 de l'opération «**Bruges Terrefort**»

Septembre 2024

inauguration du bâtiment «**Station Marne**» à Bordeaux

Décembre 2024

«**Inventons les boulevards du XXI^e siècle**», réunion publique de clôture de la concertation

Décembre 2024

inauguration La Bastide (Domofrance) sur Bastide Niel. **Création de 54 logements locatifs sociaux**

Mars 2025

lancement de la concertation sur la **modification du Plan Local d'Urbanisme** : cadre de vie et préservation des espaces naturels

Mars 2025

appel à projets pour **lutter contre la précarité étudiante**

Janvier 2025

pose de la première pierre du **projet Cardinal Richaud** au nord de Bordeaux

Avril 2025

remise des prix de la 4^e édition du **concours « Créateurs de nos quartiers »**

Mai 2025

inauguration de la place Gabriela Mistral dans le secteur **Mérignac Marne**

Juillet 2025

inauguration de **La Clairière** au Haillan, espace public de la ZAC Cœur de ville

Juillet 2025

inauguration de la **Cité de Beutre** à Mérignac

Juillet 2025

lancement de la consultation internationale sur les **Portes métropolitaines**

HABITAT 2024-2025

panorama métropolitain des actions et des résultats

RÉSULTATS



3 536 logements

locatifs **sociaux** agréés en 2024



1 325 avis favorables

pour le permis de louer



1^{er} financeur

du **logement social** du territoire en termes de subventions (58 %)



4 215 logements prévus

et accessibles en **Bail Réel Solidaire**



Actions sociales et solidaires

2 196 **logements sociaux étudiants** agréés en 2024

Introduction des **aides « geste par geste »** dans le dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers MaRénov'



Tremplins

Bail Réel Solidaire : **80 % des acquéreurs sont des primo-accédants**. Parmi eux, un quart était locataire du parc HLM

MÉTROPOLE À VIVRE

C'est une manière nouvelle de faire de l'aménagement public : plus volontariste, plus régulée, pensée à l'échelle pertinente de l'aire urbaine, là où s'organisent les coopérations indispensables.

Incubateur métropolitain : une ambition renforcée

Dans le cadre de la démarche Métropole à vivre, l'incubateur métropolitain lancé en 2024 se déploie. Cette démarche vise à faire évoluer les pratiques d'aménagement avec les acteurs du territoire et répondre, par des projets concrets, aux grandes évolutions sociétales.

2025 : stratégie d'aménagement et plan d'actions

En mars 2025, une première phase est initiée autour des Portes métropolitaines et des quartiers de gare. En juillet 2025, Bordeaux Métropole a lancé une grande consultation internationale sur les Portes métropolitaines, pour transformer six portes d'entrées d'agglomération autour de la rocade. C'est le premier acte fort de la stratégie d'aménagement qui englobe un plan d'actions global pour réaménager le territoire de façon ciblée.

Les opérations d'aménagement à venir se répartissent entre 6 familles de projets prioritaires :

- Les Portes métropolitaines
- Les quartiers de gare
- Les corridors du tram et bus express
- Les centres-villes et centres-bourgs
- La métropole amplifiée (surélévation, nouvelles formes d'habitat)
- Les grands territoires de nature

Un ouvrage collectif pour penser l'avenir du territoire

Fruit d'une large réflexion menée en 2023, *Pour une métropole à vivre, récit d'un engagement territorial* est un ouvrage publié par Bordeaux Métropole aux éditions Bord de l'eau en juillet 2025. Le livre retrace les enjeux passés et à venir de notre métropole : tensions démographiques, défis climatiques, risque d'inégalités territoriales... Il donne à voir une métropole robuste et harmonieuse, en symbiose avec la richesse des espaces naturels.

Acquisitions de foncier

En 2024, Bordeaux Métropole a acquis 81 terrains, soit 33,3 hectares pour 60,4 millions d'euros (M€), afin d'accompagner des projets d'aménagement urbain et d'équipements publics d'intérêt métropolitain ou communal (mobilités, développement économique, habitat, espaces publics).

Logement : 3^e budget après les déchets et la mobilité

Château et Parc Palmer à Cenon

Concertation PLU 3.1 Vers un urbanisme plus sobre et durable

En 2025, Bordeaux Métropole a lancé une révision profonde de son Plan Local d'Urbanisme (PLU 3.1). En lien avec les 28 communes, une concertation réglementaire a été ouverte (14 mars -1^{er} septembre 2025), afin de construire avec les acteurs du territoire et les habitants un urbanisme plus respectueux de l'environnement et des réalités locales. Cette révision s'inscrit dans un contexte national marqué par la nécessité de limiter la consommation foncière et l'entrée en vigueur du principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

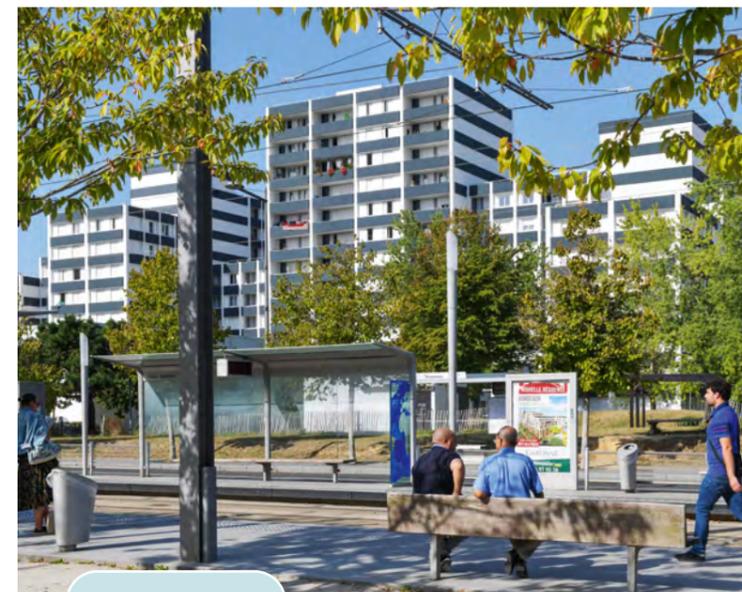
Objectifs réalisés

9 080 logements neufs en moyenne par an ont été livrés, dont plus de 50 % dans le périmètre d'opérations d'aménagement

Un plan logement volontariste : le plus ambitieux de France

Bordeaux Métropole a dépassé en 2024 l'objectif de 3 000 logements sociaux (3 536 logements agréés), un seuil inédit depuis 2018, grâce à une première enveloppe de 20 millions d'euros (M€) en 2023. En juin 2024, un nouveau plan de 35 M€ a été lancé, ciblant prioritairement les communes et les bailleurs. D'ici 2026, il s'agit de produire davantage de logements de qualité, adaptés à des parcours résidentiels variés. En parallèle, 1 500 logements privés ont pu être débloqués via les aides métropolitaines.

 **35 M€ mobilisés dans le plan logement 2024-2026**



Floirac-Dravemont

Prévenir le mal-logement dans le parc locatif privé

Depuis 2022, Bordeaux Métropole déploie des dispositifs de contrôle préventifs (permis de louer, déclaration de mise en location, permis de diviser) pour garantir la qualité des logements privés et lutter contre l'habitat indigne. Ces outils renforcent la protection des locataires, améliorent le parc existant et assurent une meilleure utilisation des aides au logement.



Permis de louer
2 714 dossiers déposés
72 % favorables
21 % avec préconisation de travaux
7 % de refus

juin 2024 > juin 2025



Permis de diviser
46 dossiers déposés
52 % favorables
33 % avec préconisation de travaux
15 % de refus

juin 2024 > juin 2025

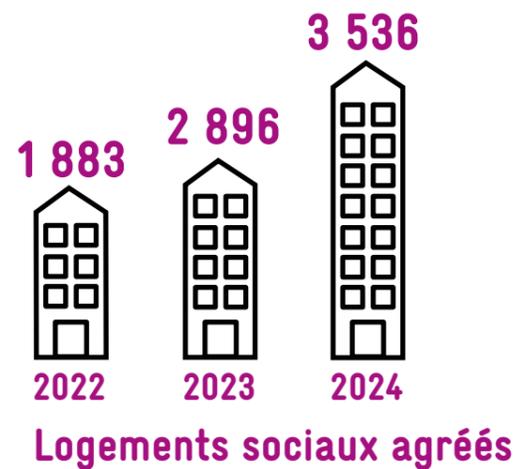
LOGEMENTS : CONSTRUIRE, RÉNOVER ET RÉHABILITER

Le logement est le premier poste de dépense des ménages, devant l'alimentation et les transports. Bordeaux Métropole veut permettre à chacun d'habiter un logement qui lui convienne que ce soit en accession à la propriété, en location dans le parc privé ou en logement social.

Logement social 2024 : objectifs dépassés !

Les efforts engagés ont permis d'atteindre 3 536 logements sociaux agréés, soit 18 % au-dessus des objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH). Parmi eux, 2 186 logements étudiants en Prêt Locatif Social (PLS). Le fonds métropolitain a contribué au financement de 754 logements sociaux (près de 6 M€) et 3 projets d'habitat inclusif ont été accompagnés pour 392 000 €.

Côté réhabilitation du parc social, 466 logements en 2024 ont bénéficié d'un soutien pour des travaux de performance énergétique.



Des partenariats renforcés pour répondre aux besoins en logement

La mobilisation est collective. Trois conventions ont été signées : avec Action Logement, pour loger salariés et actifs en insertion; avec la Conférence Départementale HLM, pour renforcer la coopération avec les bailleurs sociaux; et une troisième réunissant l'ensemble des partenaires pour valoriser l'engagement des différentes parties prenantes sur des objectifs communs (l'État, la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, la Fédération des promoteurs immobiliers, etc.).

Habitat social : augmentation des aides

En décembre 2024, Bordeaux Métropole triple les subventions à la réhabilitation du parc social, portant l'aide de 3 000 à 4 000 € par logement, avec un plafond pouvant atteindre 10 000 €. Objectif : accélérer les rénovations pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Le parc social métropolitain compte 89 073 logements (22 % des résidences principales), avec un faible taux de passoires thermiques (4,65 %). Les rénovations viseront aussi l'adaptation aux mobilités réduites et au vieillissement.

Rénovation énergétique. Résidence Le Pontet à Pessac



Opération Mérignac-Langevin pilotée par La Fab Bordeaux Métropole



Étudiants sur le campus à Talence

Accession à la propriété : le Bail Réel Solidaire prend de l'ampleur

Le Bail Réel Solidaire (BRS) permet aux ménages de devenir propriétaires à moindre coût, grâce à la dissociation du foncier et du bâti. Les logements sont achetés et le terrain reste la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire, permettant une réduction de 20 à 40 % du prix d'achat.

- Fin juin 2025, 4 215 logements prévus en Bail Réel Solidaire (4 159 en 2024) dont :
 - 41 livrés (36 à Bordeaux et 5 à Saint-Médard-en-Jalles)
 - 328 en travaux
 - 304 en pré-commercialisation
 - 1 000 en montage d'opération
 - 2 542 en projet

Copropriétés fragiles : une politique de réhabilitation ciblée

Trois ensembles immobiliers – Mozart (Bordeaux), Godard A/B/C (Le Bouscat) et Hameau de Bourbon 1 et 2 (Floirac) – rejoignent l'OPAH Copropriétés Dégradées, portée par Bordeaux Métropole avec l'Anah. Ces sites bénéficieront d'un accompagnement global pour la réhabilitation du bâti et un soutien social renforcé.

Le territoire métropolitain compte 8 480 copropriétés (soit 43 000 logements), majoritairement situées à Bordeaux, Mérignac, Talence, Pessac, Bègles et Le Bouscat. Depuis 10 ans, un observatoire dédié et des programmes préventifs comme le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) encadrent cette politique.

Lutte contre la précarité étudiante

Bordeaux Métropole poursuit son engagement pour améliorer les conditions de vie des étudiants les plus fragilisés. En avril 2025, elle lance un nouvel appel à projet à destination des associations qui luttent contre la précarité étudiante. Une aide de 80 000 € sera répartie entre plusieurs projets visant à améliorer la santé mentale, le bien-être, l'alimentation, l'accès aux droits et à lutter contre l'isolement social ou le décrochage universitaire.

Plan de sauvegarde à Cenon : la copropriété Palmer en transformation

À Cenon, la copropriété Palmer (environ 400 logements) bénéficie d'un plan de sauvegarde depuis 2022, piloté par Bordeaux Métropole et animé par Urbanis. Un programme de réhabilitation globale a été voté par les copropriétaires, incluant une amélioration énergétique de 75 %, grâce au soutien de l'État, de la Ville et de la Métropole.

Copropriété Palmer à Cenon



RAVIVER LES QUARTIERS

À travers des opérations de renouvellement urbain, des réhabilitations ciblées ou la création de nouveaux équipements dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, Bordeaux Métropole poursuit sa stratégie de transformation durable et solidaire du territoire.

Renouvellement urbain : des quartiers en mutation durable

Onze projets de renouvellement urbain sont en cours dans huit communes, mobilisant 80 000 habitants autour d'une transformation de long terme. Ils visent à diversifier l'offre de logements, renforcer les mobilités, créer des équipements publics et requalifier les espaces.



Réhabilitation de logement en octobre 2024. Bassens, quartier de l'Avenir

Trois nouveaux équipements

Plusieurs subventions d'investissement ont été attribuées.

- **Cenon** : 340 385 € pour une estacade sportive (quartier Benaugue-Henri Sellier), sur un budget total de 1,55 M€ HT
- **Pessac** : 2,5 M€ pour le nouvel équipement aquatique Cazalet (quartier du Haut Livrac) au titre du Plan piscines et 1,5 M€ au titre de la Politique de la ville
- **Pessac Châtaigneraie-Arago** : 2,8 M€ pour la restructuration du groupe scolaire Georges Leygues, pour un projet total de 13,5 M€

Réhabilitation des logements de Dravemont à Floirac

LES RÉALISATIONS

2025

- **Cenon** : fin des travaux de la voie verte de l'Estacade (PRU Joliot-Curie). 342 logements sociaux (quartier Saraillère)
- **Bassens** : livraison de la moitié des espaces publics du quartier de l'Avenir
- **Dravemont** : lancement des aménagements autour du centre commercial



Bruges Terrefort

Entrées de ville requalifiées : Terrefort et Cracovie

Bruges Terrefort : sur un hectare, ce site accueillera dès 2025 des bureaux, des activités artisanales et le futur centre de formation de l'UIMM. Porté par La Fab et Bordeaux Métropole, ce projet vise à renforcer l'articulation entre emploi, formation et développement urbain.

- **2024** Démarrage du chantier de l'îlot 1
- **2025** Démarrage du chantier des espaces publics pour 30 mois / Livraison des logements et des commerces de l'îlot 5.

Faisceau de Cracovie (Bordeaux nord) : ce foncier stratégique de 5 ha, acquis pour 18 M€, fera l'objet d'une programmation mixte : logements, équipements publics, activités économiques. Un protocole d'accord précise la répartition des travaux de dépollution entre la Métropole et le Grand Port Maritime.

Cardinal Richaud : un projet mixte, social et bas carbone

La pose de la première pierre, le 14 janvier 2025, marque le lancement d'une opération structurante au nord de Bordeaux, en lien avec l'écoquartier Ginko. Conçu par Linkcity et Domofrance, sous pilotage de La Fab, ce programme de 6 500 m² comprend :

- une résidence hôtelière à vocation sociale (112 chambres, dont une partie pour apprentis),
- 1 173 m² de locaux d'activités artisanales,
- 5 289 m² de bureaux performants,
- un jardin central, un parking réversible, et des certifications environnementales (E3C1, BREEAM, Biodiversity).

Créer de l'emploi dans les quartiers : valoriser l'initiative

Le 16 avril 2025, la 4^e édition du concours « Créateurs de nos quartiers » a mis à l'honneur de jeunes entrepreneurs issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, avec deux prix : « Porteur de projet » et « Jeune entreprise de moins de 3 ans ». Objectif : faire de l'entrepreneuriat un levier d'inclusion, d'émancipation et de vitalité locale.



Les PRU de la Métropole

11 projets de renouvellement urbain
80 000 habitants
100 M€ pour 100 opérations sur 10 ans



Projet Cardinal Richaud à Bordeaux

CADRE DE VIE DES HABITANTS

Adapter les espaces urbains aux usages de demain, améliorer la qualité de vie et l'accès aux services, renforcer les liens sociaux et les connexions entre quartiers : une ambition forte pour un territoire plus vivable, plus accessible, plus solidaire.

« Boulevards du XXI^e siècle » : un axe urbain à réinventer

Clôturée en décembre 2024, la concertation « Inventons les boulevards du XXI^e siècle » pose les fondations d'une mutation profonde. L'ambition : transformer cet axe routier en espace urbain partagé, végétalisé et connecté, au service des mobilités douces, du lien entre quartiers et de l'adaptation climatique. Début 2025, le site Beaulieu à Talence a été démoli dans l'optique de réaliser un square paysagé, faisant la part belle à la multimodalité (stationnement 30 places, borne de recharge électrique, station vélo).

Fin mai 2025, la Halle Lescure, fermée depuis 2015, a repris vie. Ce site historique accueille à nouveau les bus du réseau TBM après une rénovation complète, mêlant patrimoine et modernité.

Fin de l'été 2025, un cheminement végétalisé et ombragé, est créé le long du cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Afin d'optimiser la circulation de la future ligne de bus express circulaire des boulevards (Ligne H), 1,2 km supplémentaires de couloirs bus ont été créés et des stations repositionnées.

BOULEVARDS

6 communes concernées

19 km

130 000 habitants

et 63 000 emplois dans le périmètre

37 933 véhicules/jour,

4 lignes de tram + 30 lignes de bus

1168 arbres recensés

Centre ancien de Bordeaux

Initiée en 2023, une vaste concertation, en lien étroit avec la Ville, sur les besoins et les attendus futurs sur ce secteur s'est clôturée en juin 2025. À travers 22 dispositifs participatifs (balades, ateliers, forum, stands mobiles), la démarche a permis d'associer habitants et acteurs locaux à l'élaboration des orientations futures : amélioration de l'habitat, dynamisation de la vie locale, adaptation au changement climatique et valorisation du patrimoine.

Parallèlement, s'agissant de l'opération en cours, la concession du centre ancien de Bordeaux a été prolongée par avenant le 4 avril 2025 jusqu'au 31 décembre 2026.



Bordeaux centre ancien



Place Mondésir à Mérignac

Un nouveau cœur de quartier autour de la place Mondésir

Objectif : transformer cet espace routier peu structuré en un pôle de vie locale, plus lisible, végétalisé et apaisé. Concerté avec les habitants, le projet prévoit une place multifonctionnelle, des logements accessibles, un équipement de proximité, et une meilleure desserte en mobilités douces.



Quartier Lissandre à Cenon

Cenon – Lissandre : vers un nouveau quartier économique et paysager

À proximité de la Garonne et en lien avec le quartier Brazza et la future passerelle, le secteur Lissandre à Cenon entame sa mutation. Objectif : créer un quartier mixte, connecté, à forte qualité paysagère, combinant activités économiques, logements et continuités écologiques. Une concertation publique a été lancée, portée par Bordeaux Métropole, La Fab, les communes de Cenon et Lormont.

Centre Bassens : revitalisation urbaine et intermodalité

Le centre-bourg de Bassens fera l'objet d'un réaménagement global : logements, commerces, services, espaces publics. Ce projet est stratégiquement lié à la gare et au pôle d'échange du futur RER métropolitain, aux programmes de mobilité (bus express, réseau ReVE) et à la transformation de l'ancien site Lafon avec le projet InnoGaronne (OIM Arc Rive Droite). Une concertation publique est en cours pour intégrer les attentes des habitants.

Bègles Garonne : une nouvelle ZAC au cœur d'Euratlantique

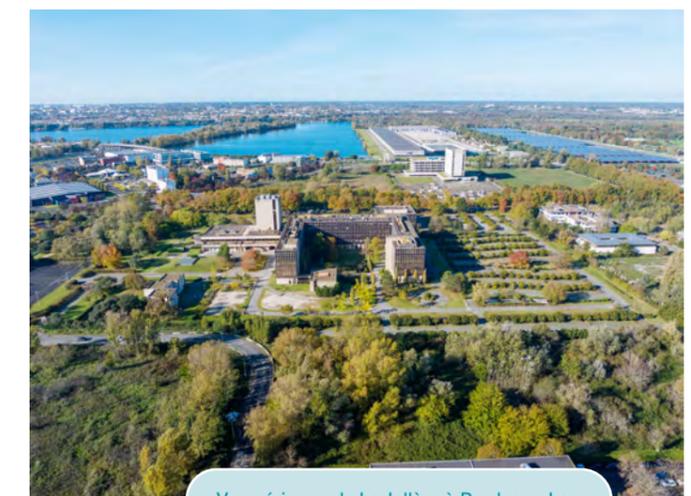
Sur la rive gauche, le secteur Bègles Garonne entre en phase opérationnelle avec la création de sa ZAC, approuvée fin 2024 par l'EPA Bordeaux Euratlantique. Sur 81 hectares, le projet prévoit :

- 5 000 logements (accession libre, abordable/intermédiaire et locatif social à parts égales)
- 100 000 à 150 000 m² de bureaux, commerces, équipements publics et hôtels

Une attention particulière sera portée à l'insertion des entreprises locales et aux activités de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La Jallère : vers un quartier bas carbone

Ce territoire de 35 ha en reconversion accueillera 1 500 logements et 100 000 m² d'activités. Le permis de construire d'un projet de rénovation d'un des bâtiments de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a été co-déposé par la SNC IP1R (Icade) et la SAS Parrou-Duboscq (HEMERA) le 28 mars 2025. En fin d'année, une convention de Projet urbain partenarial devrait être signée avec Urbain des Bois et Groupama. S'agissant des espaces publics, les travaux seront engagés courant 2026.



Vue aérienne de La Jallère à Bordeaux-Lac

ÉCONOMIE EMPLOI

RÉINDUSTRIALISATION

Soutenir le développement économique et favoriser la création d'emplois locaux et pérennes

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

EMPLOI

PARC DES
EXPOSITIONS

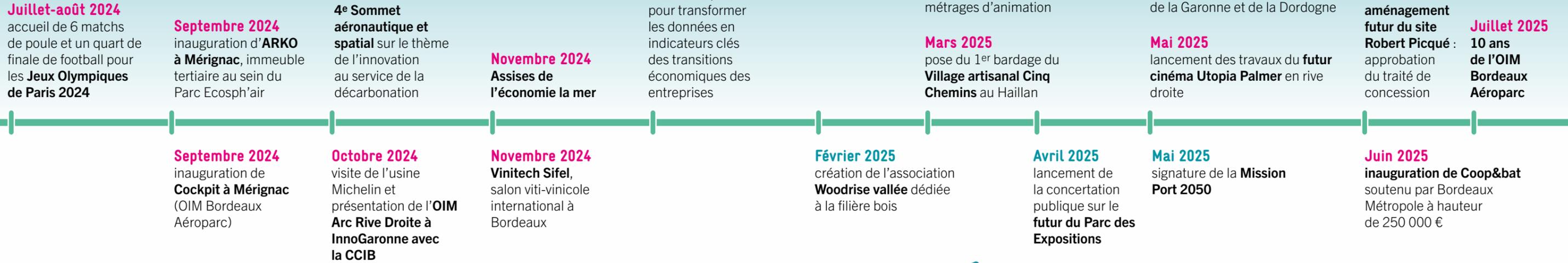
OIM

ÉCONOMIE
DE PROXIMITÉ

INNOVATION

NUMÉRIQUE

Nouvelles étapes



ÉCONOMIE, EMPLOI 2024-2025

panorama métropolitain des actions et des résultats

RÉSULTATS

437 000 emplois privés sur le territoire

20 M€ de retombées économiques du **tourisme fluvial** par an

6 265 créations d'établissements en 2024

117 900 embauches au 4^e trimestre 2024

Actions sociales et solidaires

16^e édition du **Prix Coup de cœur de l'économie sociale et solidaire**

Le Tram de l'emploi sillonne la métropole en octobre 2024

+ de **40 000 personnes assistent gratuitement** aux finales de la Coupe d'Europe et du Championnat de France de Rugby dans la Fan zone aux Quinconces

Tremplins

376 M€ de levée de fonds en 2024

930 créations d'entreprise au 4^e trimestre 2024, soit une hausse de 14 % sur un an, essentiellement portée par le secteur tertiaire

Livraison de **3000 m²** grâce au 2^e immeuble 100 % **dédié aux activités artisanales** dans le quartier Brazza

ATTRACTIVITÉ ET SOBRIÉTÉ

Bordeaux Métropole accélère la transformation de son modèle de développement économique : requalification des zones d'activités, revalorisation des grands équipements, appui à l'innovation et à la coopération territoriale.

Immobilier économique : un Pacte de transition

Pour répondre aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, dix zones d'activités prioritaires – parmi les 123 identifiées sur le territoire – ont été retenues en décembre 2024 et feront l'objet de projets de densification, mutualisation et végétalisation, dans des secteurs stratégiques comme Pessac (Bersol), Mérignac (Phare) ou Lormont (La Gardette). Un Pacte de transition définit des règles communes aux acteurs publics et privés. Un budget de 40 M€ sur cinq ans est dédié à l'acquisition de foncier stratégique, permettant de garantir une offre maîtrisée et durable pour les entreprises.

Immobilier économique : un marché stable et dynamique

Le marché immobilier professionnel demeure attractif sur le territoire métropolitain, avec des niveaux de transactions solides au 4^e trimestre, que ce soit à la vente ou à la location :

- 118 000 m² de bureaux,
- 147 000 m² d'entrepôts,
- 147 000 m² de locaux d'activités.

L'offre immobilière disponible à un an est significative :

- 281 500 m² de bureaux disponibles,
- 104 000 m² d'entrepôts,
- 206 500 m² de locaux d'activités.

Parc des Expositions : le début d'une transformation majeure

Le Parc des Expositions (PEX) constitue un moteur pour l'économie métropolitaine. Entre avril et juillet 2025, une concertation publique a été menée associant riverains, usagers et professionnels à la redéfinition du site, avec un focus sur l'offre immobilière du Hall 1, bâtiment de 50 000 m² construit en 1969.

En parallèle, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) expérimental a été lancé. Objectif : sélectionner potentiellement des partenaires investisseurs pour accompagner le renouvellement du site et l'exploitation du PEX. L'ensemble s'inscrit dans la préparation d'une opération d'aménagement globale, articulée avec l'ouverture du tour du Lac. Suivi par un comité de pilotage, le projet vise à moderniser l'accueil, diversifier les usages (hôtels, bureaux, loisirs...), désimperméabiliser et renforcer les continuités écologiques, tout en s'ouvrant aux quartiers voisins en mutation, en lien avec la démarche de la Porte Métropolitaine du Lac.

Le Parc des Expositions, c'est :
62 ha
600 000 visiteurs
80 événements/an
80 000 m² de surface utile
250 M€ de retombées économiques annuelles
3 000 emplois

Parc des Expositions de Bordeaux Lac



Invest in Bordeaux : un levier actif pour l'emploi et l'innovation en 2025

Avec 58 projets soutenus en 2024, représentant plus de 1 411 emplois dans la métropole, Invest in Bordeaux poursuit en 2025 son action en faveur de l'attractivité économique. Dotée d'un budget de 1,44 M€, dont 604 000 € financés par Bordeaux Métropole, l'agence va intensifier sa prospection, poursuivre sa contribution au développement des territoires girondins ayant contractualisé avec la Métropole et animer le réseau des développeurs sur le territoire. Secteurs porteurs (santé, greentech, spatial...) et relocalisations industrielles illustrent une stratégie ciblée, qui allie implantation d'entreprises et valorisation des zones économiques en Gironde.

Fonds d'investissement : cap sur l'innovation et l'emploi en 2025

En 2025, Bordeaux Métropole poursuit sa stratégie de soutien aux entreprises innovantes en investissant 1 M€ dans le fonds Aquiti Venture Amorçage 1 (AVA 1), ciblant les secteurs clés de la santé, du climat, du numérique et de l'industrie. Cette action complète sa participation de 2 M€ au fonds Irdivov 3, qui a déjà financé 14 projets en Nouvelle-Aquitaine, dont un tiers dans la métropole. Objectif : favoriser l'émergence de start-ups à fort potentiel et renforcer l'écosystème économique local.

MÉTRODATA : 48 heures pour imaginer les indicateurs des transitions économiques des entreprises

Durant deux jours en janvier 2025, 80 étudiants en data, économie et numérique ont conçu des outils et indicateurs pour mieux comprendre les mutations de l'économie locale. Encadrés par des experts, ils ont exploré ressources, emplois et innovations sociales, illustrant tout le potentiel des données ouvertes pour guider les politiques publiques.

Les étudiants mobilisés pour MÉTRODATA



Liens renforcés entre Bordeaux Métropole et le Grand Libournais

En juillet 2025, le 8^e contrat CoNECT (Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopérations Territoriales) est signé avec Le Grand Libournais qui concentre 136 communes soit près de 160 000 habitants.

Il fixe des priorités partagées : mobilités durables (RER, Pôle d'échanges multimodal), transition énergétique, gestion de l'eau, alimentation durable (Recol'Terra), et développement économique.

Kit de transition écologique

Face aux exigences réglementaires, aux attentes des consommateurs et à la montée des coûts énergétiques, les chefs d'entreprise doivent repenser leur modèle. Pour les accompagner dans cette transformation, Bordeaux Métropole déploie une offre structurée de solutions techniques, d'aides ciblées et d'outils opérationnels, avec un objectif commun : réussir collectivement la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050. En 2025, 27 dispositifs d'accompagnement expert, neutre et sans reste à charge sont proposés pour répondre à ces enjeux.



En 2024



1 040 kits distribués dans 16 communes



365 accompagnements en cours ou réalisés

NOUVEAUX TERRITOIRES ÉCONOMIQUES

D'importants projets de reconversion, d'aménagement et de structuration de filières émergent en 2025. Le territoire s'adapte aux nouveaux besoins économiques, tout en conciliant transition écologique, qualité des aménagements et création d'emplois durables.

Ancien site Ford à Blanquefort : reconversion économique

Après les concertations publiques menées en 2024, la requalification des anciens sites Ford se poursuit. Le permis d'aménager a été déposé le 30 juin 2024 sur le terrain de l'ancienne usine, aménagé par l'opérateur immobilier AXDOM. Sur le terrain des Circuits, la Métropole a validé le principe d'un bail à construction pour valoriser son foncier sans le céder. Le dépôt du permis d'aménager interviendra au 2^e semestre 2026, avec des travaux prévus au 1^{er} semestre 2027. La mise à bail des terrains et la commercialisation des premiers lots interviendront courant 2026 pour accueillir industries et PME/PMI, en lien avec la gare et dans une logique de qualité urbaine et d'intégration environnementale encadrée par un futur cahier de recommandations.

ÉCOPARC Blanquefort : une nouvelle implantation stratégique en 2025

En 2025, l'aménagement de la zone industrielle ÉCOPARC de Blanquefort franchit une nouvelle étape avec la signature de la promesse de vente de la phase 2 du projet industriel de la société Castel Frères. L'entreprise y développera une unité de production dédiée aux vins et spiritueux, ainsi que l'installation de son siège. Cette implantation conforte le positionnement de l'ÉCOPARC comme pôle industriel clé de la métropole, combinant attractivité économique et exigence environnementale.

Le Cockpit : nouveau moteur de l'innovation à Bordeaux Aéroport

Inauguré le 18 septembre 2024 à Mérignac, Cockpit marque une nouvelle étape dans le développement de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport. Ce bâtiment de 9 000 m² génère plus de 4 000 emplois.

Cockpit a accueilli la 4^e édition du Sommet aéronautique et spatial de Bordeaux Métropole en 2024 sur le thème de l'innovation pour une filière aérospatiale durable. L'édition 2025 se tiendra de nouveau au sein de Cockpit : « L'aérospatial face aux défis : durabilité, souveraineté, attractivité ! ».



Les 10 ans de l'OIM Bordeaux Aéroport

Aéroport : 10 ans, de nouvelles orientations et une nouvelle trajectoire

Créé en 2015, Bordeaux Aéroport vient de célébrer ses 10 ans. Ce territoire industriel et économique de 3 458 hectares se fixe un nouveau cap axé sur un aménagement et un développement plus sobres, plus résilients et plus coopératifs.

En matière d'espaces publics et de mobilité, l'OIM porte un programme ambitieux de restructuration de voiries existantes qui vise à décarboner les déplacements, en favorisant l'usage des transports en commun, le covoiturage et en déployant des aménagements en faveur des mobilités douces. Avec la création de près de 35 km de voie verte et chemins « nature » la part modale de salariés utilisant le vélo dans la zone a progressé, passant de 8 % en 2018 à 17 % en 2023.

ARKO à Mérignac : un immeuble tertiaire bas carbone

Inauguré en septembre 2024, ARKO vient compléter l'offre immobilière du Parc Ecosph'air à Mérignac, un programme développé par AVENTIM dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport. Ce bâtiment tertiaire de 9 600 m² allie haute performance environnementale et qualité d'usage : structure bois issue de forêts régionales, isolation biosourcée, récupération des eaux...

Le Parc Ecosph'air préserve 40 % de pleine terre, intègre des corridors écologiques, des stationnements vélo et un accès direct aux mobilités douces. Il pourra accueillir jusqu'à 900 salariés dans des espaces lumineux. Ce projet illustre un modèle de développement économique sobre en carbone, porté en étroite collaboration avec Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac.

Bâtiment Cockpit à Mérignac



AOÛT 2024

Novespace, spécialisée dans l'organisation de vols paraboliques, s'agrandit

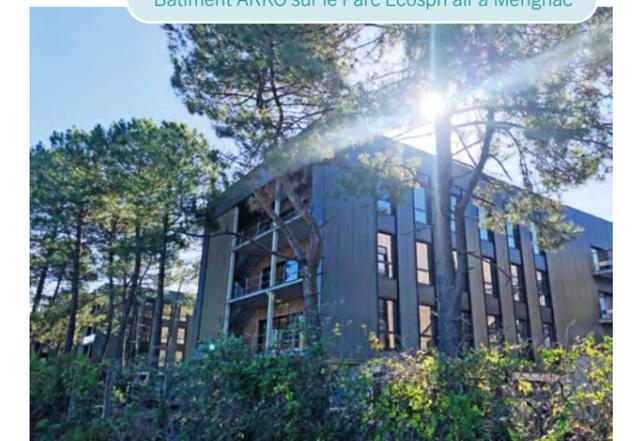
OCTOBRE 2024

pose de la 1^{re} pierre du futur siège social de Cap Ingelec à Mérignac

2025

- . Travaux de modernisation du Terminal Low Cost Billi
- . Deux nouvelles halles d'assemblage chez Dassault Aviation à Mérignac
- . 1^{re} pierre du projet de réimplantation de Dispano
- . Démarrage du chantier du bâtiment de production de la start-up Ollow à Mérignac Cinq Chemins (fabrication de textiles composites pour le sport, les loisirs et les mobilités)
- . 1^{er} arbre planté à Mileway Parks Arboretum dans le cadre du projet de renouvellement de l'ancien site Thales au Haillan

Bâtiment ARKO sur le Parc Ecosph'air à Mérignac



SECTEURS D'AVENIR

En soutenant l'innovation, l'activation de filières structurantes et de nouveaux lieux d'activité, la Métropole construit une économie ancrée localement et plus en phase avec les défis de demain.



Innovation et santé : une filière en plein développement

Bordeaux Métropole a piloté une étude de positionnement économique de la filière santé, axée sur 3 secteurs innovants : biotechnologie (Biotech), dispositifs médicaux (Medtech) et santé numérique (E santé). Poids de la filière, enjeux et potentiel de développement ont été présentés aux partenaires économiques, hospitaliers et universitaires. L'animation de cette filière s'est concrétisée par la création d'une instance technique dédiée aux échanges et au suivi des projets ainsi que par l'accompagnement des entreprises, de l'incubation à l'implantation industrielle. Trois sites sont aménagés par Bordeaux Métropole : OIM Bordeaux Innocampus, reconversion de bâtiments militaires Robert Picqué et Lormont La Gardette.

Bordeaux Métropole valorise également son écosystème santé via des actions collectives, comme l'accompagnement pour la 2^e année consécutive de 10 entreprises locales (TPE, PME) sélectionnées pour participer au CHU Healthtech Connexion Day, à Lille en décembre 2024.



Structurer la filière écoconstruction sur la rive droite

Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) InnoGaronne, un plan d'action est lancé pour structurer la filière écoconstruction artisanale. En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Gironde, plusieurs actions sont prévues : enquête sur les pratiques, formations dédiées au réemploi, et création d'une « brocante des matériaux » pour encourager l'économie circulaire. À noter, en octobre 2024 Bordeaux Technowest a ouvert son nouvel incubateur métropolitain, sur le site InnoGaronne à Bassens, proposant d'accompagner les start-ups spécialisées dans la décarbonation, l'économie circulaire et la chimie verte.



Robert Picqué : une reconversion stratégique pour l'économie et la formation

À partir de 2026, le site Robert Picqué à Villenave-d'Ornon (près de 20 ha) sera progressivement reconverti en un pôle économique et de formation, principalement dédié à la santé. L'acquisition du site est prévue en deux étapes : 6 ha en 2026 et 10 ha en 2027. Le projet, respectueux des ambitions environnementales (rénovation énergétique, valorisation de la biodiversité, réemploi des réseaux), représente un investissement de 38,4 M€, dont 14 M€ pour les équipements publics. Ce futur quartier mixte accueillera également des logements, commerces, de l'artisanat, un parc public et des voies douces. La concertation publique est achevée et une modification du Plan Local d'Urbanisme a été lancée.



WoodRise vallée : un pôle structurant en construction bois

Le projet WoodRise vallée à Artigues-près-Bordeaux entre dans une nouvelle phase avec la création d'une association début 2025 pour coordonner ce futur pôle de 6 hectares, dédié à l'éco-construction bois. Ce site, appartenant à Bordeaux Métropole, regroupe 4 500 m² de bâtiments existants et accueillera à terme 22 000 m² de surfaces nouvelles. Plusieurs groupes de travail ont été initiés début 2025 et se poursuivront dans l'année, notamment sur le volet formation, numérique et réemploi.



Industries culturelles et créatives (ICC) : un écosystème structuré

Bordeaux Métropole mène une politique ambitieuse en faveur des ICC, en soutenant les acteurs et les actrices à chaque étape.

Écriture : appui de résidences (Villa Valmont), du FIFIB, ou encore du Bordeaux Animation Workshop lancé en 2024, dédié à l'animation.

Production : 18 projets audiovisuels soutenus en 2024 via le dispositif « 1 € pour 2 € » avec le CNC. 2 500 m² d'espaces professionnels mis à disposition à la Cité numérique, dont les studios de Sun Creature.

Diffusion : soutien à l'Utopia Palmer (470 000 € d'investissement), implication dans des événements structurants comme Cartoon Movie (animation) et Horizon(s) (jeu vidéo).

Cette stratégie intégrée fait de la Métropole un pôle ICC de référence. Le Grand Prix « Un Certain Regard » obtenu à Cannes 2025 par *Le Mystérieux Regard du Flamant Rose*, soutenu localement, en est une illustration emblématique.



Un nouveau souffle pour le Marché d'Intérêt National

Le développement du Marché d'Intérêt National (MIN) Bordeaux Brienne franchit une étape décisive avec la désignation du groupe Meridiam comme aménageur. La délibération du Conseil métropolitain du 27 septembre 2024 a clôturé l'Appel à Manifestation d'Intérêt et entériné la signature d'un protocole d'accord. Le projet prévoit une extension de 40 000 m² et la diversification des activités pour faire du site un pôle industriel d'excellence alimentaire. En 2025, plusieurs études ont été lancées : une étude stratégique pour positionner les services du futur pôle, une étude de programmation pour répartir les surfaces et identifier les requalifications à mener.



161 000 tonnes de marchandises traitées par an



Économie bleue : Assises de la mer et Port center

Placée sous le thème « Le monde maritime en transition », l'édition de novembre 2025 à Bordeaux, a réuni plus de 1 700 professionnels et institutionnels autour des grands enjeux de l'économie bleue (pêche, construction navale, énergies marines, etc.). Un village de start-ups a valorisé l'innovation locale au service de la décarbonation des activités maritimes et fluviales.

2025 voit également la création d'une association pour le projet de « Port center » : espace dédié à la découverte du monde portuaire, porté par le Port Autonome de Bordeaux.

ENTREPRENDRE AUTREMENT

Cette dynamique prend corps à travers des actions concrètes : emploi mobile, initiatives solidaires, appui aux jeunes artisans... une économie de proximité tournée vers l'avenir.

Le Tram de l'emploi : rapprocher recruteurs et candidats

Le 3 octobre 2024, un tramway de la ligne A est devenu un espace de recrutement itinérant entre Lormont et Mérignac. Neuf entreprises y ont proposé plus de 300 postes sans rendez-vous, avec trois villages emploi installés en stations. Cette initiative inédite, coorganisée par l'État, Bordeaux Métropole, Keolis et leurs partenaires, vise à faciliter l'accès à l'emploi, notamment dans les quartiers prioritaires.

Tram de l'emploi 2024



Un Village artisanal pour soutenir les jeunes entreprises du Haillan

Le Village artisanal des Cinq Chemins, dont la construction a démarré en mars 2025 au Haillan, accueillera 14 cellules destinées aux jeunes entreprises artisanales, à la vente ou à la location via InCité. Soutenu par Bordeaux Métropole, ce site de 2 000 m² associe performance économique et exigences environnementales, avec charpente bois et réemploi de matériaux. Sa livraison est prévue fin 2025.

Premier bardage du Village artisanal



IKOS : un village du réemploi solidaire

IKOS : un village du réemploi solidaire qui change d'échelle

Ce projet de village du réemploi solidaire sur 13 000 m² à Bordeaux Nord, réunit neuf acteurs de l'économie sociale et solidaire. En 2022, ils ont déjà collecté 8 176 tonnes d'objets, dont 2 330 réemployés. Avec ce site, l'objectif est d'atteindre 4 000 tonnes réemployées par an, soit près de 20 % du cap fixé par la Métropole pour 2030, et de créer 300 emplois, dont la moitié en insertion. En 2024, le projet s'est accéléré : soutien confirmé par Bordeaux Métropole, contrat confié à la Société Aquitaine Gascogne pour la construction des futurs locaux, tour de table renforcé et nouvelle boutique à Ginko. En février 2025, la mise à bail a été validée, suivie du dépôt du permis de construire en mars. La Métropole accompagne désormais le collectif pour concrétiser ce site exemplaire.

Économie sociale et solidaire

À l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), quatre projets ont été récompensés lors des Prix Coup de Cœur ESS de Bordeaux Métropole, mettant en valeur des initiatives émergentes à fort impact social et environnemental. Lauréats 2024 : **Re Plantes**, recyclerie végétale à Bordeaux ; **Ekolector**, spécialiste du réemploi des contenants en verre à Artigues ; et **Epi'cez tout**, restaurant solidaire à Pessac favorisant la mixité sociale. Le **prix spécial Christian Valadou** a été attribué à **Tiny Lab**, constructeur de micro-habitats écologiques, alliant insertion professionnelle et éco-construction. Ces projets illustrent le dynamisme de l'ESS sur le territoire métropolitain.

Forum mondial de l'ESS 2025

Bordeaux accueillera du 29 au 31 octobre 2025 le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (ESS), un rendez-vous inédit pour le territoire qui rassemblera entre 3 000 et 4 000 participants venus du monde entier. Conférences, ateliers et visites mettront en lumière les initiatives locales, régionales et internationales dans ce domaine. Doté d'un budget de 2 M€, l'événement vise à renforcer les coopérations internationales autour des enjeux de l'ESS. Bordeaux Métropole soutient cette mobilisation à hauteur de 200 000 €, répartis sur 2024 et 2025.



Parade nautique : plus de 250 embarcations célèbrent le fleuve en mai 2025

AUTOUR DU FLEUVE

Bordeaux Métropole inscrit le fleuve au cœur de sa stratégie de développement en l'envisageant comme un espace vivant, fédérateur et porteur d'avenir. Une réponse à cinq enjeux majeurs : climat, biodiversité, mobilités, culture et économie

Traverse : agir pour les territoires fluviaux

L'événement Traverse qui s'est déroulé du 14 au 18 mai 2025 a mobilisé communes, entreprises, acteurs associatifs, scientifiques et culturels autour d'un objectif commun : mieux comprendre, gérer et valoriser les espaces fluviaux à l'échelle métropolitaine. De Saint-Louis-de-Montferrand à Ambès, en passant par Lormont, Bègles, Bassens, Bordeaux Maritime, Floirac et Villenave-d'Ornon, il s'est concentré autour de quatre grands axes : pédagogique, festif, immersif et pratique.

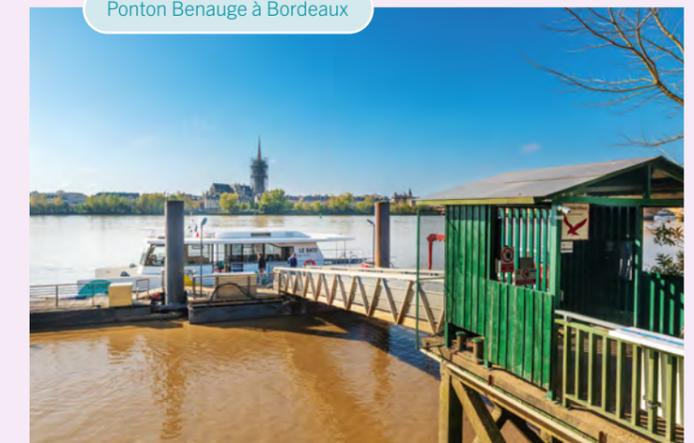
Éduquer les nouvelles générations

Un travail éducatif a accompagné l'événement : plus de 800 élèves issus de 37 classes ont participé, depuis l'automne 2024, à un projet pédagogique mêlant sciences, création et patrimoine.

L'activité fluviale : un atout économique

Les 15 dernières années ont été marquées par un renouveau de la vie fluviale, après la reconquête des quais, et cela au travers d'investissements en équipements fluviaux, majoritairement sur Bordeaux en aval du pont de pierre. Bordeaux Métropole a adopté un ambitieux schéma directeur des équipements fluviaux 2022-2030 répondant à différents usages : la mobilité des personnes, les croisières, le tourisme fluvial, la plaisance et le nautisme local, la logistique fluviale urbaine, les actions transverses.

Ponton Benauges à Bordeaux





BIENS COMMUNS

Pour une métropole
des services publics
et la préservation
des biens communs

GESTION DES RISQUES

SERVICES
PUBLICS

EAU

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS ET CULTURELS

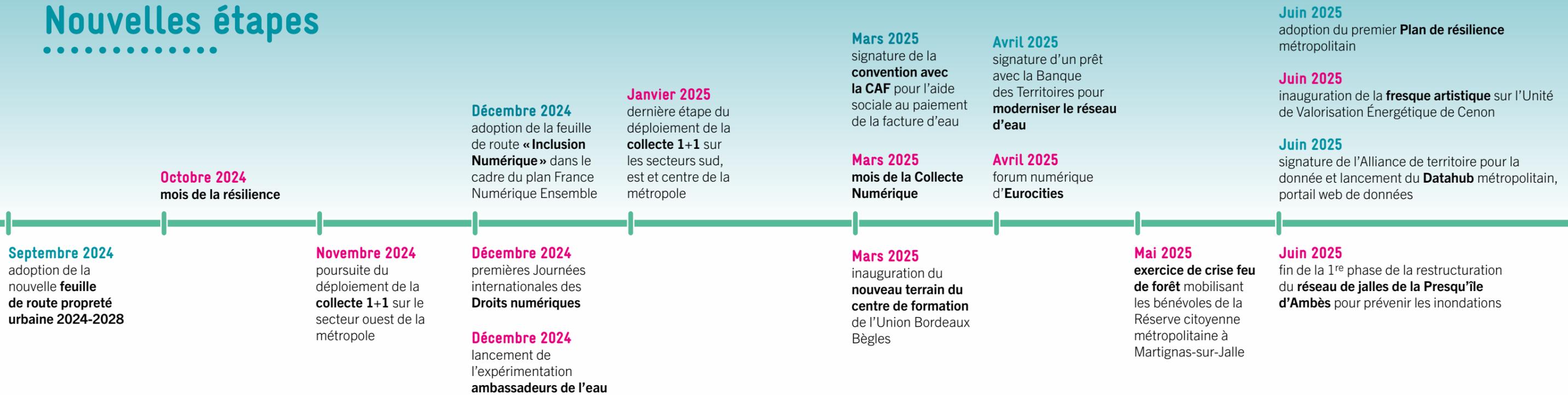
RÉSILIENCE

VULNÉRABILITÉS

NUMÉRIQUE

DÉCHETS

Nouvelles étapes



BIENS COMMUNS panorama métropolitain des actions et des résultats 2024-2025

RÉSULTATS



1 000 bornes à déchets alimentaires déjà installées avec un objectif de 1 600 fin 2026



43 600 composteurs individuels distribués gratuitement depuis 2020



56,33 millions de m³ d'eau utile prélevés en 2024



959 341 entrées en 2024 à l'UCPA Aqua Stadium à Mérignac



-12 % de déchets ménagers collectés en 2024 soit 435 kg/hab/an contre 517 kg/hab/an en 2020



31 tonnes d'équipements électriques et électroniques collectés pendant le mois de la collecte numérique 2025 (contre 28 tonnes en 2024)



Actions sociales et solidaires

11^e édition de la **Quinzaine de l'égalité et de la diversité**

Campagne de financement participatif organisée par le musée de la Création Franche de Bègles pour la restauration de l'œuvre *L'Oiseau Euphorique* de Jean-Luc Johannet

Installation de **points wifi public et bornes de recharges solaires** (abris bus, bancs et mâts solaires)

17 000 foyers en difficulté bénéficieront de l'aide sociale à l'eau



Tremplins

Les Unités de valorisations énergétiques (UVE) de Cenon et Bègles sont les **premières en Europe** à atteindre en 2024 la norme BREF BAS, (optimisation des rejets gazeux et liquides).

Bordeaux Métropole prend la présidence du **forum digital d'Eurocities**

Stand déchets de Bordeaux Métropole à la **Foire internationale de Bordeaux**

UN TERRITOIRE PLUS SAIN ET RÉSILIENT

Alors que les vulnérabilités s'intensifient, Bordeaux Métropole renforce sa mobilisation pour protéger les habitants et les milieux de vie. L'enjeu : ne plus seulement réagir aux crises, mais anticiper, prévenir, s'organiser et agir collectivement pour y faire face.

Comme beaucoup d'autres territoires, la métropole bordelaise connaît un accroissement de ses vulnérabilités en raison des effets du changement climatique : hausse des températures, élévation du niveau marin, ou encore intensification des pluies hivernales et leurs conséquences, inondations, grêle, mouvements de terrain... Sans oublier les impacts des canicules sur notre santé et les écosystèmes qui nous entourent. Certains événements ont fortement marqué les esprits comme les incendies de l'été 2022 qui ont dévasté plus de 30 000 hectares de forêt girondine.

- 1 Plan de résilience métropolitain
- 3 grands axes
- 12 objectifs
- 37 actions concrètes

 **680 entreprises** soumises aux risques technologiques

 **85 000 personnes et 14 600 entreprises** situées en zone inondable sur l'ensemble du territoire

Un Plan de résilience à l'échelle métropolitaine

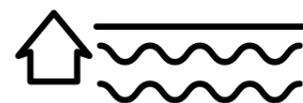
Face à ces bouleversements, Bordeaux Métropole a décidé d'agir, adoptant en juin 2025 le premier Plan de résilience métropolitain. Co-construit avec plus de 200 acteurs locaux (élus, scientifiques, associations, citoyens...), il est structuré autour de trois priorités : préserver la santé du vivant, assurer la continuité de la vie et des activités (en intégrant le risque technologique) et protéger les personnes et les biens. Il repose sur 37 actions concrètes.

Dans le plan d'actions figurent le développement de la sobriété et de la diversification énergétique, le renforcement des filières alimentaires de proximité, la sécurisation des infrastructures numériques, l'attention aux impacts psychiques collectifs, la continuité de service public, ou encore l'accompagnement des publics les plus vulnérables. Ce plan a été conçu comme un cadre vivant capable d'évolutions annuelles, avec des actions transversales au niveau métropolitain et communal, dans un souci de complémentarité.

Avec ce Plan de résilience, Bordeaux Métropole se dote d'un cap pour traverser les crises et mieux s'y préparer. Plus qu'un outil de gestion, c'est une invitation à penser différemment nos modes de vie et nos politiques publiques pour parvenir à construire un territoire vivable, robuste et hospitalier.

Mois de la résilience

Lauréat du prix national « Collectivités » de la Journée Nationale de la Résilience, le Mois de la résilience organisé en octobre 2024 par Bordeaux Métropole a réuni plus de 11 000 personnes autour de 138 événements. L'objectif : sensibiliser aux risques climatiques, naturels et technologiques à travers des ateliers, conférences, ciné-débats...



Élévation du niveau marin mesurée à +20 cm au marégraphe du Verdon



Travaux des jalles sur la Presqu'île d'Ambès

Entretien des digues pour prévenir les inondations

80 km de digues sur 17 communes sont concernés par la surveillance, renforcée en cas de marée haute ou de tempête. Au nord est de ce périmètre, la Presqu'île d'Ambès fait l'objet d'un programme spécifique de restauration des jalles, réseau hydraulique historique jouant un rôle clé dans l'évacuation des eaux. Lancés en 2023, les travaux se sont terminés en juin 2025 et ont permis la remise en état de 7 jalles sur 11 km dans 3 communes stratégiques :

- à **Saint-Louis-de-Montferrand**, la réhabilitation des jalles de Peychaud et d'Artiguemonge, pour renforcer l'évacuation des eaux au cœur du bourg;
- à **Saint-Vincent-de-Paul**, la création d'une station de pompage sur la jalle de Lacône, permettant de refouler les eaux vers la Dordogne en cas de contre-pente;
- à **Ambès**, la restauration des jalles Gragnodière, Grillon, Moines et Maqueline, en lien direct avec les secteurs les plus bas du territoire.

Ce chantier de 11,5 M€, cofinancé par l'État et Bordeaux Métropole, vient compléter les renforcements en cours à Floirac (2,5 M€), Bègles (3,6 M€) et Villenave-d'Ornon, dans le cadre de la feuille de route GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) votée en 2022.

Rupture de la digue du Sable à Blanquefort



Réserve citoyenne : un an d'engagement pour la sécurité de tous

Créée en 2023, la Réserve citoyenne métropolitaine réunit 160 volontaires formés pour intervenir en cas de crise. En un an, elle a réalisé 7 exercices de crise, 6 missions d'assistance et 4 actions de sensibilisation. Une nouvelle campagne de recrutement en 2024 a permis d'intégrer 70 réservistes supplémentaires issus de 26 communes. Avec le soutien de partenaires comme le SDIS 33 ou la Croix-Rouge, la Réserve devient un levier essentiel de la résilience territoriale.

Exercice de simulation d'un incendie

Un exercice grandeur nature à Martignas-sur-Jalle a simulé un feu en lisière urbaine le 6 mai 2025. Il a mobilisé secours, collectivités et la Réserve citoyenne métropolitaine pour tester la chaîne d'intervention et améliorer la réponse aux incendies dans un contexte de changement climatique.

Exercice de crise



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Face à l'urgence climatique et à la pression sur les ressources, Bordeaux Métropole renforce ses engagements pour limiter la production de déchets, préserver les sols et produire localement de l'énergie renouvelable.

Plan stratégique déchets : bilan positif

Le changement de cap décidé en mars 2022 a fait évoluer le service public des déchets au plus près des usages, des contraintes locales et des attentes environnementales. Objectifs : réduire le volume des déchets de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2010 (le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas) et atteindre une valorisation matière et biologique à hauteur de 65 % en 2035 (tout déchet est une ressource).



-12,15 %
de déchets produits en 2024
soit 439 kg/hab
(contre 517 kg/hab en 2010)



37 % des déchets valorisés
(contre 30 % en 2020)



Borne à déchets alimentaires



Composteur collectif

Une filière structurée pour les déchets alimentaires

Déjà 1 000 bornes installées, objectif : 1 500 d'ici fin 2026. Ces bornes sont accessibles à moins de 150 mètres des domiciles dans tout l'intra-rocade. Les déchets alimentaires collectés localement, sont envoyés en méthanisation pour produire du biogaz. Un investissement de 2,3 M€ a été mobilisé pour le déploiement des bornes.



Chaque mois,
118 tonnes
de biodéchets
sont collectées

Compostage : un accompagnement pour tous

Les solutions de compostage sont adaptées aux cadres de vie :

- Distribution gratuite de composteurs individuels : 43 600 entre 2020 et 2024.
- Développement de sites de compostage partagé, en forte progression depuis 2020 : 419 sites seront en fonctionnement début 2025, dont 89 créés en 2024.
- Dans les résidences de plus de 50 logements, la gestion collective est renforcée en lien avec les bailleurs sociaux.



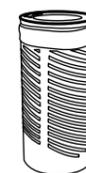
Sensibilisation au tri dans l'espace public



Zone de don mobile à Bordeaux

Extension des consignes de tri dans l'espace public

Adoptée en septembre 2024, la nouvelle feuille de route propreté urbaine prévoit le déploiement progressif du tri dans l'espace public à partir de 2025, avec l'installation de poubelles et cendriers adaptés dans les 17 communes mutualisées. Pour accompagner ce changement, près de 5 000 habitants ont déjà été sensibilisés et 1 300 cendriers distribués. Cette démarche vise à ancrer de nouveaux gestes dans l'espace public et à améliorer durablement la propreté métropolitaine.



Objectif :
10 000 corbeilles
dont 2/3 munis d'un éteignoir

Réduire les déchets verts et promouvoir le jardinage au naturel

Les déchets verts représentent 28 % des apports en déchetterie (38 000 t/an). Des aides pour l'achat de broyeurs (jusqu'à 200 €) ou de kits mulching (jusqu'à 100 €) sont proposées à tous les habitants. En 2024, Bordeaux Métropole a organisé 70 opérations de broyage qui ont permis de valoriser 145 tonnes de végétaux.

Points d'apport volontaire : des améliorations en cours

Bordeaux Métropole exploite plus de 3 100 bornes d'apport volontaire (verre, ordures ménagères, recyclables), en complément de la collecte en porte-à-porte. 40 % sont enterrées, 20 % semi-enterrées, et 40 % aériennes. La responsabilité de l'entretien de ces bornes varie : 55 % appartiennent à des résidences privées. Un groupe de travail intercommunal a identifié plusieurs pistes d'amélioration qui seront évaluées jusqu'en décembre 2025 : renforcement de la concertation sur le recours aux bornes enterrées en amont du lancement des nouveaux chantiers de logements, travail avec les bailleurs sur l'évolution des modalités d'entretien et de réparation de leurs bornes, expérimentation de mise à disposition de containers de carton lors de la livraison de nouveaux ensembles de logements etc.

Zones de don mobiles et réemploi

Des déchetteries mobiles avec zones de don circulent déjà sur huit sites dans la métropole (12 prévues d'ici fin 2025). Deux espaces de réemploi ont ouvert à Gradignan et Bordeaux Carles Vernet, et un plan de modernisation prévoit leur généralisation.

Centres de recyclage : déploiement de nouvelles filières de tri

Dix conventions ont été signées avec des éco-organismes de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour développer 11 filières spécifiques de tri gratuites ou subventionnées entre janvier et avril 2025 dans tous les centres de recyclages métropolitains : jouets, textiles, bricolage, panneaux solaires...

En parallèle, les centres de recyclage de Pessac et Gradignan ont testé une nouvelle signalétique en 2025 pour améliorer le parcours usagers et l'identification des flux de déchets en vue d'une généralisation dans les 17 centres de recyclage métropolitains d'ici la fin de l'année.



Objectif : **3 à 5**
nouveaux centres de recyclage
d'ici 2030, tous équipés de zones
de don

Gestion partagée des déchets

Pour mettre fin aux disparités tarifaires et mieux coordonner le traitement des déchets en Gironde, Bordeaux Métropole, les syndicats et EPCI du département s'engagent dans la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) d'ici fin 2025. Ce partenariat prévoit un tarif unique d'incinération pour toutes les collectivités, le maintien des deux incinérateurs métropolitains et une gouvernance souple et partagée des équipements.

PRENDRE SOIN DE L'EAU

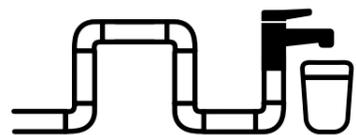
Dans un contexte de pression climatique et de croissance démographique, Bordeaux Métropole repense sa manière de gérer l'eau. Moderniser les réseaux, économiser la ressource, anticiper les risques et soutenir les ménages modestes : autant d'actions concrètes pour protéger un bien commun essentiel.

Moderniser le réseau d'eau potable

Pour renforcer la performance de son réseau et répondre aux enjeux environnementaux, la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole a conclu un prêt de 35 M€ avec la Banque des Territoires, dans le cadre du dispositif Aqua-Prêt. Ce financement soutiendra un programme de renouvellement et d'extension des canalisations sur la période 2024-2027 et notamment un investissement 67,55 M€, concentré sur les exercices 2024 à 2026.

La Régie va également prendre en charge les services de l'assainissement et de l'eau pluviale à l'issue du contrat de délégation avec la SABOM qui se termine le 31 décembre 2025. Afin de garantir la continuité du service et la transition dans les meilleures conditions pour les équipes, la Régie, Bordeaux Métropole et la SABOM collaborent autour d'un programme d'intégration sur la période 2024-2026. En 2025, le protocole de fin de contrat et la convention de transfert Ressources humaines ont été signés.

L'engagement stratégique entre Bordeaux Métropole et la Régie de l'Eau est formalisé dans un contrat d'objectif délibéré au Conseil métropolitain de juillet 2025.



141,7 litres d'eau consommés par jour et par habitant en 2024

Objectif 2030 : 137 L/hab/jour de consommation d'eau potable



Eau potable

Mieux gérer la ressource en eau

La consommation d'eau potable par habitant a diminué de 12 % entre 2021 et 2024 (de 160,1 à 141,7 L/jour/hab). Dans un contexte de changement climatique et de croissance démographique, Bordeaux Métropole développe aussi des dispositifs de sensibilisation innovants, comme les ambassadeurs de l'eau dans les villes de Talence et Bègles. Ces derniers vont à la rencontre des habitants et leurs proposent des diagnostics gratuits d'économie d'eau ainsi que l'installation d'équipements hydro-économes (mousseurs, réducteurs de débit etc.)

Un engagement local renforcé

Grâce à une collaboration entre la Régie de l'Eau et la CAF, l'aide sociale au paiement de la facture d'eau devient automatique en 2025 pour 17 000 ménages précaires. Une première en Gironde, qui vient compléter les fonds du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et la transformation de la structure tarifaire de l'eau en faveur de plus de justice sociale.

UN NUMÉRIQUE « CHOISI ET NON SUBI »

Bordeaux Métropole défend une approche du numérique centrée sur l'utilisateur, basée sur la liberté de choix et l'inclusion. Chacun doit pouvoir utiliser les outils numériques sans contrainte, en toute maîtrise.

Croiser les données pour transformer l'action publique

Lancée en juin 2025, l'Alliance des territoires pour la donnée réunit une vingtaine de partenaires publics et opérateurs clés. Dans un contexte de transitions multiples, cette démarche inédite repose sur des projets concrets, sans structure institutionnelle rigide. Elle s'accompagne du lancement du portail Datahub, destiné à mutualiser les données territoriales et à favoriser les coopérations, avec des cas d'usage allant de la plantation d'arbres à l'analyse de la résilience face aux risques.

Révéler et comprendre la souffrance numérique

L'Observatoire métropolitain des inégalités numériques, lancé en 2023, a révélé que 75 % des habitants aident régulièrement un proche en difficulté avec le numérique. En 2024, une enquête qualitative intitulée "Regards sur la souffrance numérique" a permis de recueillir des témoignages sur le mal-être causé par la pression technologique, touchant aussi bien les jeunes que les seniors.

Wifi pour tous

En 2025, des points d'accès wifi gratuits avec recharge USB sont installés dans l'espace public : bancs publics connectés, arrêts de bus avec recharge et mâts solaires. 22 sites ont été identifiés à Bordeaux et 9 sites métropolitains seront prochainement équipés.

Pour un accès facilité au numérique

D'ici 2026, la Métropole prévoit de former plus de 5 000 personnes aux fondamentaux de l'utilisation du numérique et d'installer 30 points d'accès numérique dans les quartiers prioritaires.



Digital Forum Eurocities

Pour un numérique plus humain, la Métropole coopère avec les villes européennes

Bordeaux Métropole, membre active du réseau Eurocities et de la Coalition des villes pour les droits numériques, s'engage pour un numérique éthique, inclusif et respectueux des droits fondamentaux. À travers la Déclaration européenne pour la décennie numérique 2030, la Métropole défend une approche démocratique et responsable du numérique. Du 2 au 4 avril 2025, le Forum numérique d'Eurocities, accueilli à Bordeaux, a réuni 300 représentants de grandes villes européennes pour partager des initiatives concrètes en faveur d'un numérique au service des citoyens.

Succès grandissant pour le Mois de la collecte numérique

Plus de 12 000 équipements électriques et électroniques ont été récoltés en mars dans les 56 points de collecte répartis sur toute la métropole, soit 31 tonnes au total : un gain de 3 tonnes par rapport à l'édition 2024. La mobilisation citoyenne a été importante sur les 80 animations proposées. Le Mois de la collecte numérique a aussi touché 85 écoles, sensibilisant plus de 1 800 élèves à l'impact environnemental du numérique.



Collecte numérique

DES ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

Modernisation d'équipements, création de nouveaux espaces, partenariats renforcés : autant d'actions concrètes en faveur d'un développement équilibré du territoire et de plus d'attractivité.

Stade Atlantique : une nouvelle gestion publique

Confronté à un déficit structurel depuis sa création et fragilisé par l'incertitude autour du Club des Girondins de Bordeaux, le Stade est géré par Bordeaux Métropole depuis le 1^{er} août 2025 avec un nouveau nom : Stade Atlantique Bordeaux Métropole. Bordeaux Métropole et SBA ont acté la rupture amiable de leur contrat, en vigueur depuis 2015, sans indemnité. L'équipe actuelle reste en place ainsi que certains contrats d'entretiens pour faciliter la continuité d'exploitation.

Depuis son ouverture, l'enceinte a accueilli plus de 6 millions de spectateurs lors de grands événements sportifs (football, rugby) et culturels (concerts). Cette transition vise à garantir la continuité de ces rendez-vous populaires et à préserver l'avenir d'un équipement stratégique pour le territoire.

Un nouveau terrain pour l'élite du rugby

Le nouveau terrain annexe du centre de formation de l'Union Bordeaux Bègles (UBB) a été inauguré le 18 mars 2025 au stade André Moga à Bègles. Ce terrain hybride, financé à 80 % par Bordeaux Métropole (1,5 M€ sur 1,9 M€), permet des conditions optimales d'entraînement pour les joueurs professionnels et les jeunes du centre. Il s'inscrit dans un vaste programme de modernisation du complexe sportif, comprenant également la rénovation du terrain d'honneur et des infrastructures durables.

Le dojo des Iris s'agrandit

L'extension de la Maison des Sports des Iris à Lormont, lancée en juin 2024, sera achevée à l'automne 2025. Le projet ajoute 550 m² de surfaces sportives, un mur d'escalade, une nouvelle salle de boxe, une salle d'échauffement sonorisée et des bureaux agrandis. Avec une capacité portée à 2000 places, le site nouvellement baptisé Pôle d'Arts Martiaux Métropolitain (PAMM), pourra accueillir des compétitions nationales et s'impose comme un équipement majeur à l'échelle régionale.

Le musée de la Création Franche se modernise

Premier musée français dédié à l'art brut, le musée de la Création Franche à Bègles doublera sa surface avec de nouveaux espaces d'exposition, un centre de ressources et un auditorium. Les travaux, lancés en 2024, permettront une réouverture en 2026. Financé à 80% par Bordeaux Métropole et 20% par la Ville de Bègles, le chantier bénéficie également de 1,5 M€ de l'État via la DRAC et du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du Contrat de Plan État-Région.

Centre de formation UBB à Bègles



LES MOYENS DE SES AMBITIONS

L'année 2024 est marquée par une forte croissance de l'activité de l'ensemble des politiques publiques : les dépenses d'investissement dépassent pour la première fois les 700 M€. Couplé à une stabilité des recettes, cela entraîne un financement accru par l'emprunt sans incidence sur la notation de la collectivité.

Investissements 2024 par grande politique

859,63 M€ de dépenses d'investissement dont 33 % pour la valorisation du territoire et 30 % pour la mobilité.

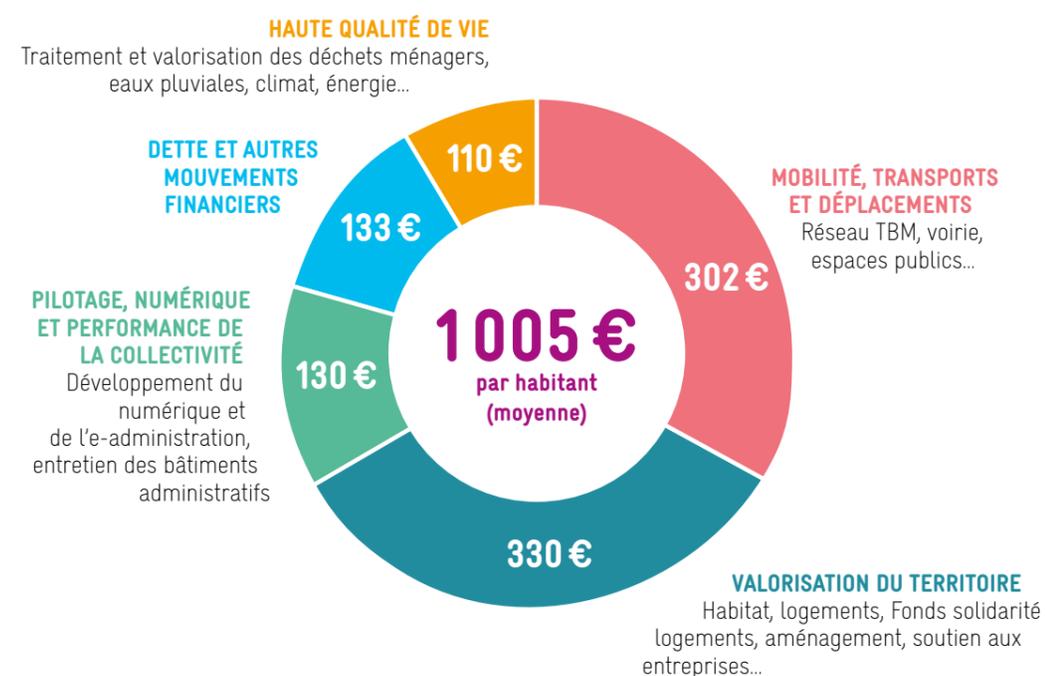
257 M€ ont été consacrés à la mise en œuvre de solutions de mobilité dont 100,46 M€ pour les transports en commun (bus express, RER métropolitain, dépôt de bus, opérations de maintenance...). 143 M€ d'investissement pour les itinéraires et voies (aménagement de voirie de proximité, entretien et réhabilitation des ponts, travaux d'aménagement de voirie intercommunale...)

261,24 M€ ont été dépensés afin de valoriser le territoire : 77,76 M€ pour l'habitat, le logement et le renouvellement urbain dont 24,93M€ pour la Politique de la ville, 52,83 M€ de soutien à l'habitat, notamment pour le développement du logement social, 69,33 M€ pour l'aménagement urbain et patrimonial (opérations Mérignac-Soleil, ZAC Garonne-Eiffel, ZAC Saint-Jean Belcier, Brazza, Bastide Niel, PAE Bassins à flot et Ausone...), 38,43 M€ pour favoriser la croissance des entreprises (OIM Bordeaux Aéroport et Inno Campus, acquisitions foncières...).

93,99 M€ ont été dédiés à la qualité de vie avec 45 M€ pour l'eau et l'assainissement (ouvrages eaux usées, renouvellement des réseaux d'eau pluviale), 25 M€ pour la collecte et le traitement des déchets ménagers (acquisition de matériels et travaux dans les usines et le centre de tri de Bègles) et 6 M€ pour l'énergie et le climat (Plan climat logement).

Investissements 2024 par habitant

Depuis 2022, Bordeaux Métropole est la Métropole qui investit le plus par habitant.



Conception graphique

Atelier Franck Tallon

Rédaction

Catherine Malaval – néotopics

Direction de la Communication

Photographies

Alban Gilbert : p. 33

Alexandre Dupeyron : photo de couverture, p. 26, 37

Anaïs Sibelaït : p. 48, 52-53, 57

Arthur Péquin : p. 15, 16-17, 28-29, 48, 49

Atelier Caumes - Ville Envie : p. 40-41

Bordeaux Métropole : p. 34, 57

Charlotte Barbier : p. 8, 9, 11, 14, 15, 23, 24, 25, 36, 38, 46, 48, 50, 58, 59

Christophe Goussard : p. 60

De Pictura Image - Préfecture Nouvelle-Aquitaine : p. 25

Groupe Beneteau : p. 49

Jean-Baptiste Mengès : p. 10, 11, 13, 14, 15, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 35, 36, 38, 39, 44, 45, 47, 49, 57, 61, 62

Louis Maugin : p. 50

Maitetxu Etcheverria : p. 4-5, 12, 20, 27, 35, 51

OIM Bordeaux Aéroport : p. 47

Pascal Calmettes : p. 51

Pierre Filliquet pour La Fab : p. 34

Rodolphe Escher : p. 22, 33

Sabine Delcour : p. 37

Thomas Sanson - Mairie de Bordeaux : p. 8

Impression

Atelier d'impression de Bordeaux Métropole

2 000 exemplaires

Juillet 2025



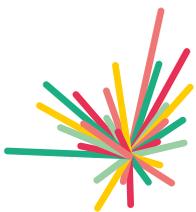
Esplanade Charles-de-Gaule

33045 Bordeaux cedex

05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

Ceinturage des piles du pont de pierre
Juin 2025



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

